

Numéro
272
4 JUIN 2022

6500 EX.

la gazette annonces



JOURNAL GRATUIT
LA GAZETTE ANNONCES

INFOS - PETITES ANNONCES - PROGRAMME CINEMA - PUBLICITE - ETC ...
2, PLACE DE LA NORVEGE 85350 L'ILE D'YEU - 02 51 59 46 00 - www.gazette-iledyeu.fr



Photo : Inauguration et bénédiction de « La Vendéenne », le nouveau bateau de la Compagnie Vendéenne (11 mai 2022)



Tee-shirts - Polos - Sweats - Casquettes - Shorts de bain
Sacs - Serviettes de plage - Porte-clés - Pochettes - Coussins
Bracelets argent - Bougies Bio - Savon naturel - Stickers - Etc ...

15, Quai Carnot - ILE D'YEU

 **CHANTIER NAVAL**

**EOLE
PERFORMANCE**

Refit / Custom / Racing

eoleperformance.com

Maître d'œuvre de vos projets nautiques !

Marcel DUTREUX
Tél. 06 51 84 74 30

contact@eoleperformance.com

Services



Produits





SELARL YEU NOTAIRES & PATRIMOINE

Maître Marc RIEU & Maître Sophie RIEU

NOTAIRES ASSOCIÉS

(Etude fondée en 1653)

3, Place La Pylaie 85350 ILE D'YEU

02 51 58 35 41 - Fax : 02 51 58 41 27 - rieu-ile-yeu.notaires.fr

A VENDRE A L'ILE D'YEU

MAISONS

COEUR DE PORT-JOINVILLE

Dans une venelle - Maison d'habitation composée : Au rez-de-chaussée : entrée, cuisine ouverte avec salle à manger, et salon. A l'étage : deux chambres, salle d'eau avec WC. A l'extérieur : une remise et une courette. Le tout sur une parcelle de 88 m². Double accès à la maison par des venelles. Classe énergie : F.
Prix HNI : 372 170,00 € dont 3,38 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 360 000,00 €
Réf : P112



PORT JOINVILLE

Maisonnée à rénover de 2 pièces de 26 m². A l'extérieur puits, cabanon et courette. Sur une parcelle, d'environ 44 m² (en attente de découpage par le géomètre) comprenant une emprise au sol de 100 % avec étage possible. Classe énergie : Vierge. Prix HNI : 197 070,00 € dont 3,72 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 190 000,00 €
Réf : L111



PORT JOINVILLE

Appartement composé d'une pièce de vie avec coin cuisine, une salle d'eau avec WC. A l'étage une chambre en mezzanine avec un espace bureau. A l'extérieur : une courette, un local à vélos, une place de stationnement. Bien vendu loué et soumis au statut de la copropriété (7 lots). Classe énergie : E.

Prix HNI : 227 970,00 € dont 3,62 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 220 000,00 €
Réf : STE 116

LA MEULE – SAINT SAUVEUR

En face de la zone naturelle, maison récente composée d'une pièce de vie avec coin cuisine, une chambre, une salle d'eau avec WC. Le tout sur une parcelle de 166 m². Classe énergie : VIERGE.
Prix HNI : 289 770,00 € dont 3,48 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 280 000,00 €
Réf : B205



COTE SAUVAGE

Dans un secteur calme et verdoyant - A proximité de la plage - Accès par un chemin - TERRAIN à bâtir de 1405 m² comprenant une emprise au sol de 10%.
Prix HNI : 289 770,00 € dont 3,48 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 280 000,00 €
Réf : R49



LA CITADELLE

Terrain à bâtir de 1004 m² situé en zone UB, comprenant une emprise au sol de 70%. Terrain à viabiliser : raccordement réseaux à proximité et tout l'égout.
Prix HNI : 258 870,00 € dont 3,25% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 250 000,00 €
Réf : M54



TERRAINS

SAINT SAUVEUR

Terrain viabilisé à bâtir d'une superficie de 2065 m². Emprise au sol de 50%.
Prix HNI : 567 870,00 € dont 3,25% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 550 000,00 €
Réf : G75

LOCATION SAISONNIERE

Location saisonnière à partir de 1500 €/semaine.

CADOUERE

Une maison d'habitation - sup. habitable de 137 m² - comprenant :
- Au rez-de-chaussée : une entrée/salon, une salle à manger, une cuisine, une salle d'eau, 3 chambres,
- A l'étage : deux chambres en enfilade dont une avec salle d'eau/WC ;
- A l'extérieur : un abri de jardin, un garage indépendant, un jardin.

LOC B1



SERVICE DE GESTION LOCATIVE A L'ANNÉE OU SAISONNIÈRE

Renseignements : 02.51.58.35.41 - e-mail : marc.rieu@notaires.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ETUDE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Réception sur rendez-vous

Honoraires de négociation TTC :

- de 0 à 45735 € : 6 %
- au dessus de 45735 € : 3 % (TVA au taux de 20%)



POUR LES VENTES EN VIAGER NOUS CONSULTER

Les frais d'actes sont fixés par le décret n° 2016-230 du 26 février 2016 applicable à l'ensemble du territoire national (y compris L'île d'Yeu)

Sabias Immobilier



Transaction - Estimation - Location - Conseil

EXCLUSIVITÉ

Belle opportunité

Au calme de Port Joinville
Maison d'habitation (surf. hab. 126 m²) :
Entrée, salon/SAM, cuisine aménagée, 4 CH,
SDB, WC, chaufferie, garage indépendant,
patio, terrasse, piscine, jardin constructible.
Le tout sur environ 2000 m². DPE : E.

Vendu

EXCLUSIVITÉ

Charme assuré

Cœur village la Meule, juste à poser ses
valises, propriété bâtie (surf. hab. 105 m²):
- Au RDC : salon/SAM, cuisine aménagée et
équipée, SDE, WC ;
- A l'étage : 2 CH ;
- Annexe : 2 CH, SDE avec WC ;
- Grande terrasse et jardin.

Le tout sur environ 290 m². DPE : E.

Prix : 772 500 €*
*Hon. inclus charge acquéreur : 3 % TTC
(Prix 750 000 € hors honoraires) - Réf : 800

EXCLUSIVITÉ

Juste à poser ses valises

A la sortie de Port Joinville,
Maison d'habitation entièrement rénovée
(surf. Hab. 80 m²) : entrée, salon/CH,
cuisine aménagée et équipée, SAM, grande
CH, SDE/WC, chaufferie, remises,
jardin constructible.

Le tout sur plus de 340 m². DPE : E.

Prix : 535 600 €*
*Hon. inclus charge acquéreur : 3 % TTC
(Prix 520 000 € hors honoraires) - Réf : 788

EXCLUSIVITÉ

La plage à pied

En face des plages Raie Profonde et Marais
Salé, propriété bâtie (surf. hab. 139 m²) :

- Au RDC : salon avec mezzanine, SAM/cuisine,
arrière-cuisine, couloir, 2 CH, SDE, WC ;
- A l'étage : CH avec terrasse ;
- Garage avec douche ;
- Grand jardin arboré non constructible.

Le tout sur plus 4000 m². DPE : G.

Prix : 944 840 €*
*Hon. inclus charge acquéreur : 3 % TTC
(Prix 920 000 € hors honoraires)
Réf : 816



EXCLUSIVITÉ

Cœur de village

Village Saint Sauveur, charmante maison
d'habitation (surf. hab. 110 m²) :

- Au RDC : salon/SAM/cuisine, buanderie,
2 CH, SDE, WC, couloir avec galetas ;
- À l'étage : 2 CH, SDB, WC ;
- Patio et jardin orienté Sud-Ouest.

Le tout sur 205 m². DPE : D.

Prix : 740 000 €*
*Hon. inclus charge acquéreur : 3 % TTC
(Prix 718 500 € hors honoraires) Réf : 801



EXCLUSIVITÉ

Juste à poser ses valises

A Ker Châlon, au calme, propriété bâtie (surf.
hab. 149 m²),

Maison d'habitation entièrement rénovée : entrée,
salon/ SAM, cuisine aménagée et
équipée, salon, 3 CH, avec chacune SDE/WC,
WC, pièce bureau, arrière et couloir ;

Annexe : salon/SAM, cuisine ouverte, CH en
mezzanine, salle d'eau/WC ;

Garage, terrasses et jardins. DPE : D.

Le tout sur environ 790 m².

Vendu

EXCLUSIVITÉ

En pleine nature

A l'Est de l'île, une propriété bâtie (surface habitable 141 m²) :

- Maison d'habitation principale : salon, SAM, cuisine aménagée et équipée, buanderie, 3 CH, 2 SDE, 2 WC, dégagement, couloir ;
- Studio : cuisine/coin repas, CH, SDE et WC ; abri de jardin, garage et jardin arboré ;

Le tout sur plus de 5000 m². DPE : En cours.

Prix : 1 442 000 €* *Hon. inclus charge acquéreur : 3 % TTC (Prix 1 400 000 € hors honoraires) - Réf : 823

Locations saisonnières



6 pers.



8 pers.



10 pers.



12 pers.

À Port Joinville, l'agence est située au 11 rue Calypso

(à côté de la boulangerie Au Feu de d'Yeu)





À Saint Sauveur, l'agence est située au 36 rue du Général Leclerc

(à côté de la Poissonnerie)

Tél. 02 51 59 09 05 / 06 12 16 68 95 - mail : sabiasimmobilier@gmail.com

Site de l'agence : www.sabias-immo-yeu.fr



-  VILLAS BORD DE MER
-  PROPRIÉTÉS CONTEMPORAINES
-  PROPRIÉTÉS DE CARACTÈRE
-  PROPRIÉTÉS D'EXCEPTION

BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE - VENDEE

www.demeuresdulittoral.com

Agence spécialisée dans les belles demeures, les propriétés avec vue sur la mer ou dans les sites remarquables, maintenant présente sur l'île d'Yeu avec **Isabelle LEBRET - Tél. 07 80 99 75 91**



Maison - secteur école de voile

Opportunité rare, la mer dans vos fenêtres, maison de 5 pièces à rénover avec un gros potentiel sur un terrain de 990m² encore constructible.

Prix : nous consulter



Maison - Plage des Sapins

Un accès privé à la plage grande maison familiale de 6 pièces sur un beau terrain de 1600 m² orientée plein sud, vue mer de l'étage.

Prix : nous consulter



Maison - Saint-Sauveur

EN EXCLUSIVITÉ, belle maison de 5 pièces en parfait état avec de très beaux volumes et une belle luminosité sur 130 m² habitables sur un terrain clos de 600 m². Grand garage permettant d'aménager encore 2 chambres .

Prix : 820 000 € HAI - **Vendue par l'agence**



Maison - Entre ker Chalon et Saint-Sauveur

EN EXCLUSIVITÉ, maison récente connectée avec de belles prestations , grand séjour, 2 chambres et à l'étage un studio aménagé indépendant. Un grand garage. Le tout sur un grand jardin de 1400 m² en limite de zone protégée.

Prix : 790 000 € HAI - **Sous compromis.**



Maison - La Citadelle

A la limite du bois, orientée plein sud, juste à poser vos valises et profiter de cette jolie maison, entièrement rénovée au goût du jour double séjour, cuisine équipée, 4 chambres, cuisine d'été, piscine chauffée, jacuzzitrès bon rapport locatif possible.

Prix : 1 030 000 € - **Sous offre acceptée**

CONSULTEZ NOUS POUR D'AUTRES BIENS SUR NOTRE SITE INTERNET www.demeuresdulittoral.com

Contactez **Isabelle LEBRET** (agent commercial n° 34100333) au **07 80 99 75 91**
iledyeu@demeuresdulittoral.com

Nous recherchons pour répondre aux nombreuses demandes générées par notre réseau tous types de biens (maisons, terrains) sur l'île d'Yeu. Nous effectuerons gratuitement les estimations.

*A bientôt
Isabelle LEBRET*



SAINT SAUVEUR IMMOBILIER

Achat - Vente - Estimation

Agence immobilière indépendante sur l'île d'Yeu

Contactez votre Agent Immobilier :

Nathan SIMON - 06 45 96 19 38

SAINT SAUVEUR – Réf : 1040
MAISON DE VILLAGE EN PIERRE



Prix FAI : 994 000 €
Surf. Hab. : 145 m²
Nbre ch. : 5
Terrain : 230 m²

Salon, SAM, cuisine, 5 Chambres, 3 SDE, 3 WC, buanderie et garage à vélo. Cœur de village, entièrement rénovée, tout confort. Cour intérieur ensoleillée.

SAINT SAUVEUR – Réf : 1038
ANCIENNE ECURIE DE CHARME



Prix FAI : 1 339 000 €
Surf. Hab. : 244 m²
Nbre ch. : 6
Terrain : 1510 m²

Maison : salon, SAM, cuisine, séjour, 4 Chambres, 3 SDD, 2 WC. Annexe : 2 Chambres, SDD, WC. Garage, Patio, 2 terrasses. Magnifique jardin arboré.

PORT JOINVILLE – Réf : 1037
PIED A TERRE NEUF



Prix FAI : 299 000 €
Surf. Hab. : 55 m²
Nbre ch. : 2
Terrain : 40 m²

Maison type duplex :
- RDC : Un salon avec cuisine.
- Etage : 2 chambres, SDD et WC.
Sans extérieur. Sur une venelle en impasse à l'arrière des commerces.

LA MEULE – Réf : 1036
A PROXIMITE DU PETIT PORT



Prix FAI : 329 600 €
Surf. Hab. : 60 m²
Nbre ch. : 2
Terrain : 172 m²

Salon avec cuisine, 2 Chambres, 1 SDD, 1 WC, buanderie et garage attenant. A rénover. Jardinnet attenant, dans le vieux village de ker Rabaud.

KER BOSSY – Réf : 1035
GRAND VOLUME – AU CALME



Prix FAI : 515 000 €
Surf. Hab. : 111 m²
Nbre ch. : 4
Terrain : 680 m²

Salon, cuisine, arrière cuisine, 4 Chambres, 1 SDB, 1 WC, terrasse. Jardin arboré et clos avec abri de jardin. Idéal maison familiale avec possibilité d'extension.

PORT JOINVILLE – Réf : 1033
ENSEMBLE IMMOBILIER



Prix FAI : 515 000 €
Surf. Hab. : 225 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 170 m²

Immeuble dans la rue commerçante de l'arrière Port comprenant :
- RDC : 2 locaux commerciaux
- Etage, appartement : salon, cuisine, 3 Chambres, 1 SDD, 1 WC.

Estimation GRATUITE de votre bien !



www.saint-sauveur-immobilier-yeu.fr

Mail : saintsauveurimmobilier.yeu@gmail.com

Election présidentielle

Emmanuel Macron réélu pour un second mandat

Emmanuel Macron a été réélu Président de la République. Comme en 2017, il a battu Marine Le Pen en obtenant plus de 58 % des voix exprimées. Déjà en tête au premier tour, il a gardé l'avantage mais avec un écart plus mince que lors de la dernière élection présidentielle. En 2017 il avait battu Marine Le Pen avec plus de 66% des voix. L'abstention a encore marqué cette élection avec 26 % au premier tour et 28% au 2^e tour.

Résultats FRANCE

	1ER TOUR		2E TOUR	
Nombre d'inscrits	48 747 876		48 752 339	
Abstentions	12 824 169	28,53%	13 655 861	28,01%
Votants	35 923 707	71,47%	33 096 478	71,99%
Votes Blancs	543 609	0,70%	2 233 904	4,58%
Votes nuls	247 151	0,51%	805 249	1,65%
Votes exprimés	35 132 947	70,26%	32 057 325	65,76%
Emmanuel Macron	9 763 058	27,85%	18 768 639	58,55%
Marine Le Pen	8 133 826	23,15%	13 288 686	41,45%
Jean-Luc Mélenchon	7 712 520	21,95%		
Valérie Pécresse	2 485 226	7,07%		
Eric Zemmour	1 679 001	4,76%		
Yannick Jadot	1 627 853	4,63%		
Jean Lassalle	1 101 387	3,13%		
Nicolas Dupont-Aignan	802 422	2,28%		
Fabien Roussel	725 176	2,06%		
Anne Hidalgo	616 478	1,75%		
Philippe Poutou	268 904	0,77%		
Nathalie Arthaud	197 094	0,56%		



Résultats L'ILE D'YEU

	1ER TOUR		2E TOUR	
Nombre d'inscrits	4307		4305	
Abstentions	1229	28,53%	1210	28,11%
Votants	3078	71,47%	3095	71,89%
Votes Blancs	30	0,70%	206	4,79%
Votes nuls	22	0,51%	71	1,65%
Votes exprimés	3026	70,26%	2818	65,45%
Emmanuel Macron	981	32,42%	1776	63,02%
Marine Le Pen	631	20,85%	1042	36,98%
Jean-Luc Mélenchon	622	20,56%		
Valérie Pécresse	171	5,65%		
Eric Zemmour	152	5,02%		
Yannick Jadot	149	4,92%		
Jean Lassalle	98	3,24%		
Nicolas Dupont-Aignan	65	2,15%		
Fabien Roussel	60	1,98%		
Anne Hidalgo	35	1,16%		
Philippe Poutou	33	1,09%		
Nathalie Arthaud	29	0,96%		



ANNUAIRE

Numéros utiles :

Mairie : 02.51.59.45.45
Office du Tourisme : 02.51.58.32.58

Numéros d'urgences

Cabinet médical : 02.51.59.39.00
Urgence du soir et week-end : 02.51.44.55.66
Urgence vitale : **15** (SAMU)
Gendarmerie : **17**
Pompiers : **18** ou **112**
Crossa Etel : 02.97.55.35.35 ou **196**
Sémaphore : 02.51.58.31.01

la gazette
annonces
Journal Gratuit

2, place de la Norvège
85350 Ile d'Yeu
Année de création : 1997
N° Siret : 412 211 484 00016
Directeur de publication :
Stéphane GUERINEAU
Tél. 02 51 59 46 00

*Les annonceurs et auteurs
d'articles sont seuls
responsables de leurs textes.*

ma préférence, c'est megAgence !

Votre consultant immobilier à l'Île d'Yeu

David AUGEREAU - 07 88 93 68 37

megAgence

ACHAT - VENTE - CONSEIL - ESTIMATION



Venez découvrir les biens sur le site



www.megagence.com/votre-consultant/david-augereau/1639

david.augereau@megagence.com

SAS MAKILA GROUPE - CPI 7201.2016.000.005.715 - RSAC 834.295.164



Francine HAUPERT

Conseillère Immobilier à l'Île d'Yeu

07 60 75 86 14

www.3gimmobilier.com/haupert

francine.hauptert@3gimmobilier.com



Vous souhaitez vendre votre bien, Je vous accompagne, depuis l'estimation initiale, jusqu'à la signature de l'acte authentique

Mes engagements :

Une réponse personnalisée à votre dossier

Une large diffusion sur les sites immobiliers professionnels

Mon expertise du marché de l'immobilier à l'Île d'Yeu

Une grande visibilité de votre bien pour les acquéreurs potentiels

Agent commercial RSAC 344.030.285

Vœux du maire

Le point sur les projets les plus structurants

En raison du contexte sanitaire, le maire Bruno Noury et la première adjointe Carole Charuau ont adressé leurs vœux à la population sur les ondes de Neptune FM. Ils en ont profité pour faire le point sur les projets en cours et à venir. La Recyclerie, la mairie, le Centre culturel du Petit Chiron, le Pôle solidarité, l'aménagement des alentours de la gare maritime et la réhabilitation du quartier des Usines sont quelques-uns des projets les plus structurants.

Recyclerie : favoriser le réemploi

Située dans la zone artisanale de la Marèche, la Recyclerie a ouvert ses portes mi-février pour les dépôts d'objets et fin mars pour la vente. « **C'est une bonne chose, car elle permettra de remettre des objets en circulation, plutôt que de les apporter à la déchetterie** ». Un nouveau chantier collectif de 4 personnes en insertion contribuera à son fonctionnement.

Mairie : regroupement des services administratifs

Pour l'achèvement des travaux d'agrandissement et de rénovation de la mairie, il faudra en revanche encore attendre un peu (NDLR l'emménagement est prévu le 10 mai). Il représente une nouvelle étape dans le regroupement des services communaux, qui a commencé début 2021, avec l'emménagement des services techniques au Centre technique municipal de la Marèche. Pour la restructuration de la mairie dont le montant s'élève à 2,5 millions €, la commune a obtenu 36 % de subventions.

Centre culturel : faciliter l'accès à la culture

Le Centre culturel du Petit Chiron devrait être achevé d'ici à fin 2022, si tout va bien. « **Il est destiné à faciliter l'accès à la culture. Ce sera un lieu de rencontre et de partage intergénérationnel, qui contribuera à maintenir l'île vivante toute l'année** », Il accueillera la bibliothèque/médiathèque, une salle d'exposition, un auditorium, le



Carole Charuau et Bruno Noury dans le studio de Neptune FM

Service patrimoine, un laboratoire numérique, le centre de loisirs des Traîne-Bottes, ainsi que les archives municipales. Son coût de 4,2 millions € est financé à hauteur de 60 % par des subventions. Des travaux d'aménagement du parking de l'église Notre-Dame du Port sont prévus pour en faciliter l'accès.

Pôle solidarité : regroupement des services sociaux

Prévu rue Georges Clemenceau (face au collège des Sicardières), le Pôle Solidarité est lui aussi destiné à « **regrouper des services dans des bâtiments neufs, qui répondent aux normes actuelles** ». Ils accueilleront tous les services sociaux (CCAS, aide à domicile, ADMR, MDSF...), ainsi que la crèche. Les architectes sélectionnés par la commune travaillent à l'élaboration de l'avant-projet détaillé. « **La livraison est prévue fin 2023** ». Son coût estimé à 3,7 M€, sera financé à l'aide de subventions, de cessions foncières, de la vente du multi-accueil, ainsi que d'un emprunt.

Réaménagement autour de la gare maritime

En lien avec le Département et la commune, un cabinet spécialisé étudie les possibilités de réaménagement de la zone qui va de la gare maritime au parking Neptune. « **Différents scénarios sont possibles. Nous devons prendre le temps de les étudier, afin de ne pas nous tromper** ». Sont notamment envisagés, la création d'une zone de froid pour les denrées alimentaires qui transitent par bateau, l'enfouissement des cuves d'hydrocarbures, le réaménagement des parkings avec l'ajout de places supplémentaires, ainsi que l'implantation de la nouvelle conserverie La Sablaise. « **La maison aux coquillages sera conservée** » a précisé le maire, afin de mettre fin aux polémiques.

Réhabilitation du quartier des Usines

Un projet de réhabilitation du quartier des Usines, véritable friche industrielle au cœur du port, a été lancé par la commune,

qui se fait assister par cabinet spécialisé pour son élaboration. La mission de ce cabinet porte sur deux volets, l'aménagement global du quartier, ainsi que la rénovation de l'ancienne usine de la Spay, qui présente un intérêt patrimonial.

Une fois rénovée, « **la Spay pourrait accueillir des commerces au rez-de-chaussée, ainsi que sur une partie de l'encan. A l'étage, il pourrait y avoir plusieurs espaces, avec des salles multifonctions qui pourraient être louées** ». Le cas échant, le retrait du chapiteau de la Citadelle pourrait même être envisagé. Aucun délai n'est en revanche avancé pour ce projet de grande ampleur.

Viviane Klemm



IMAGO CONTRÔLE

02 51 39 85 48

e-mail : contact@imago-diag.com
www.imago-diag.com

- Diagnostics immobiliers
- Infiltrométrie
- Etude thermique
- Inspection électrique
- Engin de levage
- Équipement sportif
- Etude de sol

CERTIFIÉ • Tarif compétitif • Rapports sous 24h

PRESENT SUR L'ILE DEPUIS 2003



GÉOUEST

DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

**INGÉNIERIE
GÉOMÈTRE-EXPERT
TOPOGRAPHIE**

www.geouest.fr

LA ROCHE-SUR-YON
TEL. 02 51 37 27 30

LA ROCHELLE
TEL. 05 46 27 14 97

LES SABLES D'OLONNE
TEL. 02 51 23 85 52

L'ILE-D'YEU
TEL. 02 51 37 50 07

AGENCE DE L'ILE

VENTE - ESTIMATION

Tél. 02 51 58 37 45 - www.agencedelile.com



**De 9h à 12h et de 14h à 18h
(Le samedi sur rendez-vous)**

7, rue Gabriel Guist'hau

Tél : 02.51.58.37.45

E-mail : immobilier@agencedelile.com

**L'Agence de l'île est à la recherche
de nouveaux biens (maisons ou terrains).**

**Nous sommes à votre disposition
et vous accompagnerons pour toutes
estimations, conseils, achats ou ventes.**

Vanessa FRADET & Béatrice CADOU

**FLORIAN MAISTRELLO
ARCHITECTE**

Architecture et Maitrise d'œuvre sur l'île d'Yeu

contact@florianmaistrello.fr 07.60.45.45.03
www.florianmaistrello.fr



www.emroy-architecte.com

ROY 06 71 00 77 77 • BAUDRY 06 86 11 98 30

Retrouvez La Gazette Annonces sur internet

www.gazette-iledyeu.fr



sur le 91,9 et sur le net
www.neptunefm.com
Tél. 02 51 58 58 22

DU LUNDI AU VENDREDI

7H / 10H - LA MATINALE
Philippe - Infos, jeux

10H / 11H30 - BONJOUR
Un animateur différent chaque jour
Infos locales, météo marine, petites annonces

12H15 - J'VOUS DIS PAS¹
Roland - Magazine d'informations locales

19H15 - J'VOUS DIS PAS
Roland - Magazine d'informations locales
Rediffusion de 12H15

LUNDI

21H / 22H - ASIAN BUBBLE¹
Lolly - Musique et culture asiatique

MARDI

**16H / 17H - UN CHEVEU SUR LA
LANGUE, UN POIL DANS LA MAIN¹**
Yves Cadou
Chansons francophones

MERCREDI

**15H / 15H30 - LECTURE DE
NOUVELLES DE L'ILE D'YEU**
Maryse

20H / 21H - 100 POUR SAMPLE¹
Avec Julien - Hip-hop, sampling
(1 fois par mois)

**21H / 22H30 - VOL AU DESSUS D'UN
PETIT CAILLOU¹**
Julien, Manu, Olivier - culture (ponctuellement)

JEUDI

15H / 17H - PHIL'S MUSIC¹
Avec Phil (Musique des 70's, 80's, 90's :
disco, funk, rock)

21H / 22H - FURIE DE TEMPS¹
José - Hard rock, métal, punk

VENDREDI

**18H30 / 19H
CORDIALEMENT GEEK¹**
Avec Lolly
Actu jeux vidéos et nouvelles technologies

21H / 23H - ESCALA TAPES¹
Avec Valentin - Mix Music (1 fois par mois)

SAMEDI

**8H / 9H - PROGRAMMATION 100%
FRANÇAISE**

9H30/10H30 - PHIL'S JAZZ¹
Avec Phil - Jazz

11H / 12H - VARANGER¹
Pascal - Culture Celtique

DIMANCHE

**8H / 9H - PROGRAMMATION 100%
FRANÇAISE**

10H / 11H WHYDAH GALLY
Chansons du monde maritime
1 dimanche sur 2

10H / 11H - CROISIERE BLEU SALÉ
Avec Seb
Chansons du monde maritime
1 dimanche sur 2

Informations nationales et internationales avec RFI

5h, 6h, 7h, 8h, 9h (sauf dimanche)
12h (sauf week-end) - 12h30 (week-end) 13h, 13h30, 14h, 18h, 19h, 20h

Emission à retrouver en podcast sur www.neptunefm.com

Un nouveau règlement intérieur pour la commune et le CCAS

Fruit d'un travail débuté en 2019, un nouveau règlement intérieur est entré en vigueur en 2022 pour les salariés de la commune et du CCAS de l'Île d'Yeu.

Entré en vigueur au 1^{er} janvier 2022 pour tous les salariés de la commune et du CCAS de l'Île d'Yeu, le nouveau règlement intérieur remplace la version précédente, qui datait de 2014 et ne répondait plus aux besoins actuels. Il a été cosigné le 17 décembre par le maire Bruno Noury, la secrétaire générale CFDT Interco Vendée Laure Barault et la secrétaire de la section locale CFDT Sylvie Besson.

Il définit les règles régissant les relations sociales au sein de la collectivité. L'intégration des nouveaux agents sera facilitée et le positionnement de chacun par rapport à son poste de travail et à ses collègues sera clarifié. Il reprend et complète également certaines dispositions réglementaires (santé, hygiène...) et prend en compte des particularismes locaux.

Harmoniser les pratiques

« Le règlement intérieur n'est pas obligatoire, mais il s'agit d'un outil indispensable pour harmoniser les pratiques dans les différents services. Je tiens à remercier sincèrement tous ceux qui ont participé à son élaboration » explique Bruno Noury. « Le règlement intérieur permet de créer un cadre. Les conflits internes sont souvent dus à l'absence de règlement interne » ajoute Laure Barault, qui salue l'existence d'un « vrai dialogue social au sein à l'Île d'Yeu, même si nous ne sommes pas toujours d'accord sur tout ».

Préciser les cycles de travail

Le travail de révision a débuté en 2019 avec les élus, le service ressources humaines, les repré-



Bruno Noury, Sylvie Besson et Laure Barault ont signé le nouveau règlement intérieur

sentants du personnel et les délégués syndicaux. Le règlement interne se base désormais sur les cycles de travail (horaires, jours de travail, saisonnalité...), qui varient suivant les fonctions et missions de chaque service (mairie, Ehpad, camping, écoles...). « C'était le cheval de bataille de Yann Gabilleau (NDLR un agent communal très investi dans la représentation du personnel jusqu'à sa disparition) depuis des années » se souvient Bruno Noury et Laure Barault. Les cycles de travail ont notamment permis de définir ce que représente une heure supplémentaire dans chacun des services.

Des améliorations sociales

L'élaboration du règlement intérieur a en outre donné lieu à des avancées sociales. Le temps de travail est désormais le même pour tous les services et correspond à la durée légale, soit 1 607

h par an. « Nous avons aligné tous les services, mais en les nivelant vers le haut » assure le maire.

Ce que confirme Micaël Arnaud, le responsable du CCAS. « Le bilan social des Ehpad a révélé, que le personnel réalisait 8 000 heures supplémentaires de travail chaque année. Ce constat a débouché sur des titularisations, ainsi que sur des augmentations du temps de temps de travail ». En 2020, la commune a également choisi d'allouer une prime Covid à tout le personnel communal exposé. Au niveau santé, elle autorise aussi certains déplacements médicaux sur le continent, dans un cadre bien défini.

D'autres évolutions à venir

Le nouveau règlement intérieur a été présenté aux équipes en début d'année et chaque agent a été destinataire d'un exemplaire. « Mais cela ne signifie pas qu'il est figé. Il sera mis en jour en

fonction des usages » assure le maire. Plusieurs chantiers sont déjà à l'étude à court et moyen terme, comme l'attribution de titres-restaurant, « un véritable avantage social, qui contribuera en plus à favoriser le commerce local », les plans de formation, l'accompagnement des salariés dans leur plan de carrière ou la mise en place d'une complémentaire santé.

Viviane Klemm

Vivre ensemble - Les bons gestes du printemps

Les beaux jours approchent et l'île d'Yeu va accueillir son flot habituel de personnes dans les semaines à venir.

Voici quelques recommandations :

- **Stop aux incivilités** : la propreté urbaine va de pair avec le respect du cadre de vie. Des dégradations de lieux publics sont régulièrement constatées, notamment des sanitaires publics. Au-delà du coût, c'est toute la population qu'on pénalise. Apprenons à faire preuve de civisme et respectons notre cadre de vie
- **J'aime mon île, je la respecte** :
 - Je ne fais pas de dépôt sauvage de déchets, et je ne les dépose pas non plus au pied des points d'apport volontaire (PAV).
 - Le printemps est une période sensible pour les oiseaux marins et les oiseaux migrateurs : je ne les dérange pas. Je laisse tranquille les phoques au repos.
 - La dune est fragile : je respecte les chemins et sentiers et évite de marcher sur les dunes.
 - Je ramasse les déjections de mon animal de compagnie.
- **Je ramasse mon mégot et ne le jette pas au sol.** Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau
- **Je ne laisse pas mon animal divaguer sans surveillance dans les rues et sur les plages.**
- **J'ai des enfants mineurs ? J'en suis responsable et les surveille** :
 - Un enfant en vélo doit porter un casque jusqu'à l'âge de 10 ans.
 - Je sensibilise mon enfant au sujet des pratiques à risque (alcool, drogues, risque d'accident en cas de sauts de rochers...).
- **Je respecte les autres dans un esprit de convivialité** :
 - Je respecte la réglementation en matière de bruit (fêtes, bricolage...).
 - Je trouve un objet trouvé : je le signale et le remets à la police municipale.
 - Je trouve un animal de compagnie en divagation : je le signale à la police municipale.
 - Je tiens mon chien en laisse lorsque je suis en proximité d'autres personnes

La recyclerie

La recyclerie a ouvert ses portes pour les apports ainsi que pour la boutique.

Liste des objets acceptés propres et en bon état :

- Vaisselle,
- Livres,
- Textile,
- Articles de sport et pêche,
- Petits meubles (gros meubles : nous contacter par mail avec photo : recyclerie@ile-yeu.fr)
- Jouets et matériel de puériculture,
- Appareils électriques, électroménagers et informatiques,
- Outils de bricolage, de jardinage et matériaux

Les équipes se réservent le droit de refuser les objets qui ne seraient pas revendables.

Les horaires :

- **Boutique** : mercredi après-midi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 12h et de 14h15 à 17h30
- **Apports** : mercredi, jeudi, vendredi et samedi matin de 9h30 à 12h et de 14h15 à 17h



Les visites du patrimoine au printemps

Le service du patrimoine a concocté son programme. Tous les détails (jours, horaires, etc.) sont sur la page facebook : L'île d'Yeu - Mairie et sur www.mairie.ile-yeu.fr.

- VISITES GUIDÉES
- ANIMATIONS
- MONUMENTS À VISITER

Renseignements à l'Office de tourisme : 02-51-58-32-58

Agenda

Dimanche 5 juin - En soirée sur le port

FEU D'ARTIFICE

Suite aux annulations du tir du feu d'artifice, la mairie a décidé de le programmer le jour de la Fête des Fleurs pour clôturer cette belle fête insulaire.

Dimanches 12 et 19 juin

Elections législatives

Mardi 21 juin - Fête de la Musique

- . Place la Pylaie
 - 18h30 : Chorale Melod'Yeu
 - 20h30 : les B'zoueurs
 - 20h45 : Harmonie St-Amand
 - 21h30 : les Tribordais
 - 23h : Scène ouverte
- . Sur le Port :
 - 19h30-20h30 : Kiltaclou
- . Arrière Port :
 - 20h30 : Batucayu

Conseil municipal du 14 décembre

Hommage à Jacques Auxiette

Le maire Bruno Noury a profité du conseil municipal du 14 décembre, pour rendre hommage à l'ancien président de Région Jacques Auxiette, « **un grand homme (...) Il a beaucoup accompagné l'île d'Yeu. Il fut d'ailleurs le premier à l'accompagner au titre de ses spécificités insulaires** ». Bruno Noury s'est également souvenu du mariage de Jacques Auxiette à l'Île d'Yeu, où il possédait alors une maison. « **Son mariage fut le dernier à être célébré par Maurice Coustières, le maire de l'époque** ».

Aménagement du territoire

- Zone artisanale : les lots assainissement eaux usées/pluviales et terrassement/voirie relatifs à l'extension de la ZA ont été confiés à la société Colas France, pour un montant total de 765 467 € TTC.

- Équipement du Petit Chiron : le montant total des travaux est estimé à 5,1 millions € TTC. Le financement sera étalé sur 3 ans (en fonction de l'avancement des travaux) et assuré au moyen de fonds propres (14 % du montant), d'un nouvel emprunt (33 %), ainsi que du fonds de compensation de la TVA et de subventions (53 %).

Biens sans maître

La commune va intégrer dans son domaine 126 parcelles représentant près de 10 ha. La procédure de recherche des propriétaires réalisée par la préfecture ou avec le concours de la Safer s'est en effet avérée infructueuse. « **Ces parcelles sont essentiellement situées en zone naturelle** » a précisé le maire.



Jacques Auxiette lors de sa dernière visite officielle à l'Île d'Yeu en décembre 2015

Mise en location d'un terrain pour les entreprises du BTP

L'emménagement du Service espaces verts au nouveau Centre technique municipal a libéré un vaste terrain non viabilisé situé à la station d'épuration. Il va être loué par bail emphytéotique de 18 ans à des entreprises du BTP, qui stockent actuellement des matériaux, matériels ou engins dans des endroits inadaptés. Le tarif de location est fixé à 1,25 €/m² pour l'année 2022.

Soutien à la radio Neptune FM

Une nouvelle convention d'objec-

tifs et de moyens est établie entre la commune et l'association Neptune FM pour la période 2022-2024. Compte tenu de « **l'importance sociale et culturelle que représente cette radio** », l'association bénéficiera chaque année d'une subvention de fonctionnement de 14 000 € couvrant le loyer annuel de ses locaux à la Citadelle, ainsi qu'une subvention d'objectif de 4 900 €. En contrepartie, l'association s'engage à « **développer et soutenir les émissions et programmes d'information sur la vie sociale, économique, sportive et culturelle islaise à travers ses émissions** ».

Aide au classement des logements touristiques

Pour pouvoir être classée en station de tourisme, la commune a besoin que 70 % de ses hébergements de tourisme soient « classés ». Pour atteindre cet objectif, elle continuera à prendre en charge le coût de classement des logements de tourisme en 2022. À la question de Patrice Bernard, concernant d'éventuelles aides financières destinées aux propriétaires se décidant à louer des logements à l'année, Bruno Noury a répondu qu'une « **réflexion sur les solutions possibles est en cours** ».

Viviane Klemm

Guy BERNARD

VTC UBER

TOUS DÉPLACEMENTS SUR L'ÎLE - 7/7 JOURS

Sorties aux restaurants et aux cafés, concerts, disco, mariages, dîners, plage ... RDV médicaux pour les personnes âgées, salon de coiffure, vétérinaire ...
Départs et arrivées sur l'île (bateaux, hélico, avion...) ...

07 49 70 70 66

Tarifs & renseignements : Guychauffeurvtc.com



A l'Ombre du Vent
LOCATION DE MATERIEL DE RÉCEPTION

Location tentes nomades, mobilier, sono, éclairage, vaisselle... pour mariages et réceptions

A l'Ombre du Vent
alombreduventyeu@gmail.com
Tél. 06 87 71 43 89
alombreduventyeu.com

Conseil municipal du 18 janvier

Le maire Bruno Noury a ouvert la séance du conseil municipal du 18 janvier en annonçant la démission de Bastien Guinet. Il est remplacé par Didier Martin, homonyme de l'un des conseillers sortants. Bruno Noury a ensuite informé l'assemblée, que Nicole Bertrand-Grüneberg, une habitante de l'île d'Yeu, avait effectué deux dons à la commune, une sculpture de sa création et un tableau réalisé par son père, le peintre de la Marine Pierre Bertrand. De son côté, l'association PEP 25 a cédé gracieusement un véhicule Kangoo à la commune.

Entretien et réfection

D'importants travaux de réfection doivent être réalisés sur des édifices communaux. Pour l'église Notre-Dame du Port, ils concernent notamment des éléments structurels, la charpente, la toiture, les murs, le sol et l'installation électrique. « **La toiture est la priorité à court terme, car il y a des fuites** » a indiqué Bruno Noury. La commune va solliciter la Préfecture, le Département et la Région à hauteur de 0,8 M€ HT pour un montant total de 1 M€ HT.

Pour 7 autres bâtiments (Centre des Finances Publiques, Pôle Économique, Office du tourisme, Point Info Famille...), les travaux concernent la toiture et/ou la façade. « **Un appel d'offres sera lancé sur l'ensemble, afin que ce soit plus intéressant pour les entreprises** ». La commune va solliciter la Préfecture à hauteur de 105 000 €, pour financer ces travaux estimés à 350 000 € HT.

En réponse au conseiller de l'opposition Patrice Bernard, le maire a annoncé que les travaux de réfection du sol de la Chapelle de la Meule pourraient bientôt être réalisés, puisque les matériaux sont disponibles.

Mise aux normes

En attendant le regroupement des deux Ehpad, des travaux de mise en conformité sécurité estimés à 100 000 € HT doivent impérative-

ment être réalisés à la résidence Calypso. La commune va solliciter la Préfecture à hauteur de 30 000 € HT.

Par ailleurs, dans le cadre de la réhabilitation de l'hélistation, la commune doit remettre aux normes les infrastructures aéronautiques (marquage au sol, clôtures...) et installer un nouveau bâtiment d'exploitation et d'accueil du public. « **Le bâtiment sera loué à la société Oya Vendée Hélicoptères** » a précisé Bruno Noury. La commune va solliciter la Préfecture et la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) à hauteur de 250 000 €, pour un coût total de 500 000 € HT. «

Finances et acquisition

La commune a souscrit le 14 décembre un emprunt de 1 M€ destiné à financer des investissements. « **Cet emprunt était prévu. Il n'y en a pas eu d'autre sur le budget principal en 2021** » a assuré le maire.

Pour l'année 2022, la commune va attribuer une subvention de 142 130 € à l'Office de tourisme. « **Ce montant a été proposé par la directrice de l'Office. Il est en baisse de 20 000 € environ par rapport à 2021, car les recettes liées à la taxe de séjour ont encore augmenté en 2021** » a expliqué Emmanuel Maillard, adjoint au Développement économique. Dans le but d'éviter la spéculation foncière, la commune a préempté un terrain de 1 220 m² situé au lieu-dit le Puits du Quartier, pour un montant de 60 000 €.

Patrimoine et culture

La commune de l'île d'Yeu est signataire d'un Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) avec l'Éducation Nationale et la DRAC des Pays de la Loire. À ce titre, elle s'engage à organiser des activités culturelles au profit des publics scolaires. À la demande du collège des Sicardières, le Service patrimoine va intervenir dans les différentes classes, afin de faire découvrir aux élèves des aspects du patrimoine local. Une

convention a été établie dans ce sens pour l'année 2022.

Afin que le Grand Phare et le Vieux-Château continuent à faire partie des sites touristiques vendéens mis en avant par le *Pass Culture et Découverte*, la commune poursuit son partenariat en 2022 avec le Syndicat Vendée des Îles. Dans le cadre de la construction de l'Équipement du Petit Chiron, la commune se doit de mettre en œuvre le dispositif légal « 1% artistique » instauré en 1951. Elle va donc consacrer 1 % du montant du projet, soit 27 040 € TTC, à l'acquisition d'une œuvre décorative qui sera installée au sein du site en automne prochain. Un comité artistique composé pour l'occasion, choisira le créateur de cette œuvre à l'issue d'un appel à candidature.

Gestion des marais

La commune s'est associée avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) des Pays de la Loire et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) de Vendée pour élaborer un plan de gestion de ses marais sur la période 2020-2030. Il concerne essentiellement les marais de la Guerche et de la Croix. Grâce au Département, plusieurs propriétés ont pu être ou seront acquises, afin de maîtriser le foncier concerné. Le soutien du CEN porte principalement sur la restauration des marais et la gestion des espèces invasives, comme le baccharis. Pour la période portant jusqu'à fin 2023, le coût des actions prévues s'élève à 151 000 € HT. Il sera pris en charge à hauteur de 106 000 € par l'État dans le cadre du plan de relance et de 7 000 € par le CEN. Le solde restera à la charge de la commune.

Aide à la rénovation de l'habitat

Dans le cadre du Guichet Unique de rénovation de l'habitat, la commune alloue une subvention aux particuliers qui engagent des travaux d'amélioration de leur

logement. Cette subvention est versée sur présentation des factures des artisans, une fois les travaux terminés. Pour aider les ménages modestes qui ne peuvent pas d'avancer le montant correspondant à cette subvention, la commune a conclu un partenariat avec la société PROVICIS Ouest pour l'année 2022. PROVICIS avancera les fonds (à hauteur de la subvention de la commune) pour le règlement des factures et percevra ensuite la subvention de la commune. Cette avance ne générera aucun frais pour les ménages concernés. « **Nous espérons que ce dispositif d'avance de fonds permettra de débloquer la situation de personnes qui ont peu de moyens** » a conclu Bruno Noury.

Bourses pour les jeunes

La commune va attribuer 5 bourses de 250 € et 4 bourses de 450 €, à de jeunes Ialais souhaitant passer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ou le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA). En contrepartie, les candidats au BAFA s'engagent à effectuer leur stage pratique dans l'une des structures d'accueil de la commune. Quant aux bénéficiaires de la bourse BNSSA, ils s'engagent à travailler durant un été (juillet + août) en tant que maître-nageur sauveteur pour la commune.

Un chèque Cad'Oya de 20 € pour les employés municipaux

Chaque début d'année, le personnel municipal est convié à la cérémonie des vœux du maire. Celle-ci n'ayant pu se tenir en raison du contexte sanitaire, les élus ont décidé d'offrir à chaque employé communal un bon cadeau de 20 € sous la forme d'un chèque Cad'Oya. Cette initiative, qui contribue à soutenir l'économie locale, pourra être renouvelée à l'avenir.

Viviane Klemm

Retrouvez La Gazette Annonces sur internet
www.gazette-iledyeu.fr

POMPES FUNÈBRES ISLAISES MARTIN
Marbrerie . Funéraire . Travaux de cimetière

5 Rue Georges Clémenceau
02 51 58 40 41 - pf.islaimartin@orange.fr
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 12H ET SUR RDV
En cas de décès ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30
Habilitation Préfectorale 96-85-122

Conseil municipal du 22 février

Une occasion exceptionnelle !

Le 22 février 2022, à la grande surprise des participants, le maire Bruno Noury a subitement imposé une brève interruption au cours de la séance du conseil municipal. Il était précisément 22 h 22 mn 22 s, une combinaison de chiffres qui n'est pas près de se représenter.

Classement MH du Fort

Depuis son inscription à l'inventaire des Monuments Historiques (MH) en 1984, le Fort de Pierre-Levée bénéficie d'une protection et d'un soutien financier particuliers pour sa sauvegarde. Pour augmenter encore ce soutien financier, la commune va demander son classement.

« Comme le Fort est déjà inscrit à l'inventaire des MH, nous ne pouvons pas y faire n'importe quoi. De ce point de vue cela ne changera rien. Mais dans les années à venir, nous devons faire face à d'importants travaux d'entretien. Son classement nous permettra d'obtenir plus d'aides » a assuré le maire.

ODySéYeu, poursuite du partenariat

Depuis 2019, la commune soutient le projet de recherche ODySéYeu porté scientifiquement par l'Université de Nantes. Il vise à comprendre la dynamique des sédiments (sable, vase) autour de l'île, afin de mieux anticiper et gérer l'érosion côtière. Ce partenariat est reconduit jusqu'en 2024, avec une participation financière de 25 000 € par an.

Snack du camping

Dans le cadre d'une nouvelle délégation de service public, l'exploitation du snack du camping municipal a été confiée à José Martin jusqu'au 31 janvier 2027. « Nous n'avons reçu que la candidature de monsieur Martin, mais étant donné les bons retours, nous avons décidé de continuer avec lui. La durée de la DSP a en revanche été prolongée à 5 ans, pour lui permettre de mieux absorber les investissements qu'il réalise » a précisé le maire Bruno Noury.

Participation aux frais scolaires

Dans un souci d'équité, la commune contribue de la même manière aux frais scolaires des écoles publiques et privées. En 2022, elle versera une participation de 80 €/écolier, au titre des frais de fournitures administratives et pédagogiques. Elle va en outre verser une participation aux frais de fonctionnement des écoles s'élevant à 404,50 €/élève pour l'école maternelle Notre-Dame du Port et à 1 444,60 € pour l'école élémentaire. Ces deux derniers montants sont identiques à ceux pris en charge en 2021 pour l'école publique (maternelle et élémentaire) du Ponant.

Un refuge pour chats libres

Sachant que la gestion des chats dit "libres" est du ressort du maire, une convention de partenariat a été mise en place entre la commune et Chat-Toit-Yeu en 2021. L'association teste, identifie et stérilise les chats errants qui lui sont confiés, avant de les proposer à l'adoption ou de les

relâcher. La commune va financer l'acquisition d'un petit chalet *Chatipi* conçu spécialement pour accueillir les chats remis en liberté et limiter leur divagation. Il sera installé au Verger Patrimonial, "un lieu où les habitations sont rares et qui est pratique pour Chat-Toit-Yeu" a indiqué Judith Le Ralle, adjointe à la sécurité. Les bénévoles de l'association l'aménageront et s'occuperont des chats.

Ménage à la Gendarmerie

Dans le cadre d'une convention régulièrement reconduite, la commune assurait des travaux de ménage dans les locaux de la Gendarmerie de l'île d'Yeu, moyennant une prestation mensuelle forfaitaire. Les élus s'interrogeant sur le bien-fondé d'un tel service, une nouvelle convention a été établie jusqu'au 30 septembre 2022, date à laquelle la poursuite de ce service sera rediscutée avec les intéressés.

Viviane Klemm

Conseil municipal du 15 mars

Un Centre dentaire d'ici à l'été !

Un Centre dentaire avec une dentiste salariée de l'hôpital Dumonté devrait ouvrir ses portes avant l'été. Il permettra de suppléer l'absence de cabinet libéral sur l'île et de garantir une permanence des soins. « La commune va louer l'ancien cabinet des kinésithérapeutes et l'aménager pour pouvoir accueillir 2 dentistes. Ces locaux seront plus pratiques que ceux du Centre de santé » a annoncé le maire Bruno Noury, lors du conseil municipal du 15 mars. Estimé à 180 000 € HT, le coût des travaux d'aménagement et des équipements sera financé par la commune, avec l'aide de la Région, du Département et de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire pour un montant de 103 500 € HT. La gestion du Centre dentaire sera assurée par l'Hôpital Dumonté.

Lotissements et logements communaux

- Lotissement Impasse de Faux Girrose : la création d'un lotissement de 9 logements (dont 7 occupés à l'année) est prévue depuis plusieurs années sur une parcelle de 4 667 m², mais le promoteur a décidé d'abandonner le projet. Afin qu'il puisse se poursuivre, la commune va acquérir la parcelle concernée pour un montant de 400 000 €, frais d'actes et divers en sus. « Le prix au

m² est un peu supérieur à ce que nous payons habituellement, mais il était important que la commune fasse quelque chose, pour permettre aux jeunes Islais concernés de rester sur l'île » a fait savoir le maire.

- Lotissement de la Chironnière : la commune va déposer la demande de permis d'aménager. La parcelle de 4 565 m² comportera 8 lots en accession à la propriété, ainsi qu'un îlot de 729 m² réservé à Vendée Habitat. « Nous avons déjà amené le tout-à-l'égout et le bureau d'études que nous avons missionné, a permis d'élaborer le dossier pour la demande de permis d'aménager. Il nous faudra ensuite créer les réseaux, avant de pouvoir lancer la commercialisation, d'ici un an environ » a expliqué Bruno Noury.

- Logements temporaires : dans la limite de leur disponibilité, la commune va mettre des logements communaux à disposition de stagiaires infirmier(e)s intervenant pour la commune (hôpital, Ehpad, ADMR et mairie).

Sécurisation de carrefour

Un petit terre-plein va être installé au carrefour de la route de la Tonnelle et de celle des Sicardières. « Ce carrefour est très dangereux pour les enfants, qui empruntent pour aller à l'école ou au collège. Des riverains et parents d'élèves nous ont demandé de faire quelque

chose pour ralentir la circulation et le sécuriser » a précisé Judith Le Ralle, adjointe à la sécurité et à la culture. La commune va solliciter auprès du Département une subvention représentant 20 % du montant des travaux, qui s'élèvent à 33 313, 26 € HT.

Église de Saint-Sauveur

La commune doit réaliser des travaux de réfection et blanchiment de la façade de l'église de Saint-Sauveur. « Il est recommandé de faire ces travaux tous les 5 ans, mais avec le coronavirus, ils ont été reportés » a indiqué Judith Le Ralle. S'agissant d'un monument classé, la commune va solliciter l'État, la Région et le Département à hauteur de 80 % du montant des travaux, qui s'élèvent à 30 194 € HT.

Attribution de marchés

- Équipement culturel du Petit Chiron : les lots couverture/étanchéité, ravalement, serrurerie/métallerie et plafonds suspendus ont été attribués pour un montant total de 261 156 € HT. Faute d'offre, le marché nettoyage pour mise en service va être relancé sans publicité, ni mise en concurrence.

- Valorisation des gravats : un marché de valorisation, concassage et criblage de 10 000 t de gravats issus du Pôle de la Gravière a été confié à Bâti Recyclage pour un montant de 168 000 € HT, incluant 40 000 € HT

d'acheminement du matériel. Après valorisation, les matériaux peuvent être réutilisés pour des travaux de construction ou de réparation (bâtiments, routes, chemins...), ce qui évite d'en faire venir du continent.

Station de tourisme

L'Office du tourisme et la mairie ont engagé depuis plusieurs années déjà une démarche visant à faire classer l'île d'Yeu en Station classée de tourisme, ce qui lui permettra notamment d'être surclassée au niveau démographique et de percevoir directement les droits de mutation. « Ce classement est attribué par arrêté préfectoral pour une durée de 12 ans, aux communes touristiques ayant structuré une offre qualifiée pour en faire une destination d'excellence » a rappelé Emmanuel Maillard, adjoint à la vie économique. Il est subordonné à la satisfaction de multiples critères : diversité des modes d'hébergement dont 70 % au moins doivent être classés, qualité des services de l'Office de tourisme, animations, transport, environnement, savoir-faire traditionnels, etc. Ces conditions étant réunies, la commune va faire sa demande officielle de classement à la Préfecture. La réponse est attendue sous 10 à 12 mois.

Viviane Klemm

Ouvert toute l'année



Réinventez votre décoration d'intérieur...

Objets déco, fresques, crédences, petits tableaux... MAIS PAS QUE !



[L'ATELIER]

Mon Carreau Céramique

Céramique / Graphisme

Atelier de fabrication & Boutique Concept-Store

13 rue du coin du chat - Port Joinville

f @ moncarreauceramique
moncarreauceramique.com

MEUBLES RAD'YEU

Elisabeth ROUET

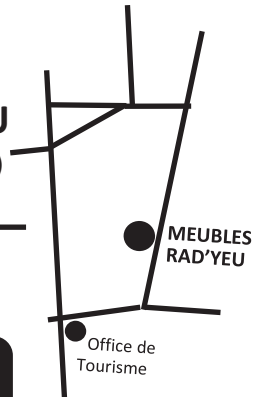
LITERIE - MEUBLES - SALON
DECO - MOBILIER DE JARDIN

PROMO LITERIE

LES MEUBLES RAD'YEU
SONT TRANSFÉRÉS AU
1 RUE DU COURSEAU
(PRES DE L'OFFICE DE TOURISME)
PORT JOINVILLE

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
DE 9H30 A 12H ET DE 15H30 A 18H30
(FERMÉ LE DIMANCHE, LUNDI ET JOURS FÉRIÉS)

**ATTENTION ! NOUVEAU N°
02 28 11 47 75**



Solderie Le Bric à Brac

Maison Déco
Loisirs Cadeaux

OUVERT
TOUTE
L'ANNÉE

Sur 100 m² tout pour la maison

HORAIRES D'OUVERTURE : Du LUNDI au SAMEDI de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h
HORAIRES D'ÉTÉ (A PARTIR DU 9 JUILLET) : Du LUNDI au SAMEDI EN CONTINU de 9h30 à 19h et le DIMANCHE de 10h à 13h

Jeux / jouets - Décoration - Cadeaux - Vaisselle - Salle de bain - Draps - Rideaux / tringles - Stores enrouleurs
Nappes cirées ou coton enduit - Accessoires pour animaux - Lampes de chevet - Guirlandes et lanternes extérieures
Chassis à peindre (grands et petits modèles) - Accessoires pour les petits bricolages créatifs ...

L'ÉTÉ ARRIVE
TOUT POUR LA BAIGNADE
-20%
SUR LES PISCINES
MATELAS
ET BATEAUX GONFLABLES



**NOUVEL
ARRIVAGE !**
POTS
CLASSIQUES EN TERRE
CUITE OU ÉMAILLÉS BLEU
POTS ET JARDINIÈRES
PLASTIQUES
DESSOUS DE POTS
EN DIFFÉRENTES TAILLES



114 rue Pierre Henry - KER CHALON - 02 28 11 61 41

CARTE DE FIDÉLITÉ
-20% sur le 10^e achat

BONS CADEAUX

Chèque

CAD'OYA

NOUVEAU !
VENTE DE CAD'OYA
AUX PARTICULIERS

La commune de l'Île d'Yeu signataire d'un CRTE avec l'État

À l'occasion de sa première visite officielle à l'Île d'Yeu, le préfet de la Vendée Gérard Gavory a signé le Contrat territorial de Relance et de Transition Écologique (CRTE), qui unit la commune de l'Île d'Yeu et l'État jusqu'en 2026. Le CRTE est destiné à aider les intercommunalités à concrétiser leurs projets de territoires durant le mandat municipal, avec un objectif de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale.

Il vise également à simplifier le travail en regroupant les différents contrats déjà conclus avec l'État (Contrat de transition écologique, Contrat de ruralité, Petite ville de demain, Contrat local de santé...). Pour être pris en compte dans le CRTE, les projets doivent améliorer l'état des milieux naturels et être économes en foncier et ressources.

Maintenir 5 000 habitants à l'année

Cinq enjeux principaux ont été identifiés pour l'Île d'Yeu, le sanitaire et social, le transport, l'économie, le tourisme et l'environnement, ainsi que les ressources et déchets. Le CRTE porte donc sur tous les projets cofinancés par l'État, qui sont en lien avec ces enjeux.

« Notre principal objectif est le maintien de 5 000 habitants à l'année, qui se traduit par des problèmes en matière d'emploi, de logement, de services, etc. (...) Il est important que l'État puisse nous accompagner, car l'Île d'Yeu est une commune isolée » indiquait le maire Bruno Noury.

Les spécificités de l'île

« L'Île d'Yeu n'est pas une intercommunalité. Mais compte tenu de ses spécificités, il est normal que l'État signe un CRTE avec l'Île d'Yeu (...) L'État est à vos



Le préfet Gérard Gavory, Bruno Noury et le sous-préfet Johann Mougenot

côtés par les aides financières et par l'accompagnement des services, pour mener à bien vos projets, qui sont plus compliqués qu'ailleurs » assurait Gérard Gavory.

Le maire et les adjoints ont profité de cette rencontre pour faire le point avec le préfet sur les différents projets soutenus par l'État et

pour évoquer les difficultés auxquelles la population est confrontée (déclin de la pêche, offre de soins restreinte, pénurie de logements à l'année et pour les travailleurs saisonniers, absence de classe SEGPA au collège...).

VK

Bains de Mer

Cadeaux

Souvenirs

Décoration marine

Tee Shirt Ile d'Yeu

Accessoires

(lunettes, chapeaux, sacs, foutas île d'Yeu, nouvelle collection d'affiches vintage île d'Yeu, Collection de kikoy « Simone et Georges »)

OUVERT TOUS LES JOURS
10H - 12H30 / 15H30 - 19H

Quai Carnot
sur le port
(à côté de la Poissonnerie)

La Maison dans l'Île

NOUVELLE BOUTIQUE DE CADEAUX & DECO

Isabelle LEBRET vous présente son nouveau magasin situé

2 rue du Général de Gaulle

(Anciennement Rapido)

à côté de l'Office du Tourisme

Retrouvez les marques :

Pomax- Chehoma - Jardin d'Ulysse

Sophie Janière - Plage des demoiselles

L'ambiance et les produits incontournables :

Vaisselle - luminaires - nappes - déco

qui ont fait le succès de l'Île aux Cadeaux depuis 26 ans.

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

DE 10H30 À 12H30 ET DE 16H À 18H30

LE DIMANCHE MATIN ET JOURS FÉRIÉS DE 10H30 À 13H

Déploiement de la fibre optique, ça avance !

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique à l'île d'Yeu, une grande armoire de couleur verte a été installée sur le parking du cimetière de Port-Joinville. Une fois l'armoire équipée et l'île connectée à la fibre, les usagers pourront choisir entre plusieurs opérateurs.

La fin du traditionnel réseau téléphonique en cuivre est annoncée d'ici à 2030 par Orange. Il est progressivement remplacé par le réseau filaire fibre optique, dont les performances (débit, stabilité...) sont meilleures et les infrastructures moins coûteuses. En Vendée, c'est le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Vendée Numérique, qui assure le déploiement de la fibre optique sur l'essentiel du territoire (dont l'île d'Yeu), avec pour objectif de raccorder tous les particuliers et professionnels. Une fois leur adresse raccordée, les usagers n'auront plus qu'à contracter un abonnement adéquat auprès d'un opérateur internet, afin de bénéficier des services liés à la fibre optique.

6 606 raccords d'ici 2023

Sur l'île, pas moins de 6 606 adresses de professionnels et particuliers seront raccordées à la fibre optique d'ici à fin 2023. « La première phase des travaux est achevée. Elle consistait à raccorder 68 adresses incluant la zone d'activités de la Marèche, la mairie, le centre de secours et d'autres sites publics » indique Sébastien Milcent de Vendée Numérique. « En 2022, 2 090 adresses supplémentaires seront raccordées et à l'issue de la seconde phase qui s'achèvera en 2023, toute l'île sera raccordée » précise Sébastien Milcent. Pour connaître son éligibilité, il suffit de consulter le site internet <https://eligibilite-vendee.altitudeinfra.fr/#>.

Élargir l'offre pour les usagers

Afin de permettre aux Vendéens de faire leur choix entre plusieurs opérateurs, Vendée Numérique a décidé de louer ses infrastructures à la société Altitude Infra. Celle-ci installe à ses frais des nœuds de raccordement optique (NRO), sortes de grandes armoires (ou



Installation du shelter sur le parking du cimetière de Port-Joinville

shelters) en béton ou aluminium, qui accueilleront les branchements des opérateurs intéressés.

Un shelter en aluminium a été installé sur le parking du cimetière de Port-Joinville. « C'est le 36^e et le dernier pour l'année 2021. Il est aussi le seul qui soit en aluminium (moins lourd que du béton), car nous devions l'acheminer sur l'île par bateau » explique Nicolas Guillon, directeur d'Altitude Infra

pour la Vendée. Le shelter sera équipé et électrifié durant le premier trimestre 2022. Outre les raccords des usagers et différents équipements techniques, il disposera d'une climatisation destinée à maintenir l'ensemble à température et de batteries, qui prendront le relais en cas de panne d'électricité.

VK

ÉMARD OPTIQUE



NOUVELLES COLLECTIONS SOLAIRE

Maui Jim - Izipizi - Rip Curl - Superdry - Clémence et Margaux

VENEZ DÉCOUVRIR NOS NOUVELLES COLLECTIONS ORIGINE FRANCE GARANTIE :

Le Regard Sood - Toikidi - In' Bô - Nogs Optic (impression 3 D sur mesure)

ET NOS DIVERS SERVICES :

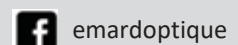
- Déplacement à domicile (sur RDV)
- Prêt de lunettes sur ordonnance
- Vérification de la vue
- Possibilité de commande de monture sur catalogue
- Seconde paire à partir de 1€ (voir conditions en magasin)
- 100 % santé

OUVERT TOUTE L'ANNÉE - DU MARDI AU SAMEDI 10h00 à 12h00 et de 16h30 à 19h00

Sur rendez-vous de 9h00 à 10h00 et de 14h30 à 16h30

- Ouvert le lundi du 11 juillet au 22 août inclus -

22, rue de la République - Ile d'Yeu - 02 51 58 70 62 - 06 48 72 16 53
mail : emard-optique@orange.fr www.emard-optique.fr



L'Office de tourisme a obtenu son classement en catégorie 1 !

Avec sa petite équipe de 6 personnes et 1 ou 2 saisonniers, Anne Le Masson, la directrice de l'Office de tourisme de l'Île d'Yeu souhaitait pouvoir offrir un accueil de qualité à la clientèle. Soutenue par la municipalité, l'équipe s'est lancée en 2017 dans une démarche de labellisation destinée à décrocher la marque Qualité Tourisme™, puis le classement de l'Office de tourisme en catégorie 1. Une démarche couronnée de succès.

Une remise en question

« Nous nous sommes engagés dans cette démarche à petits pas, mais avec une grande motivation, car cela représente un travail de longue haleine, d'autant que nous n'avons pas eu d'accompagnement particulier » indiquent Anne Le Masson et Marie-Printemps Cantin, qui coordonne la démarche qualité. La première étape visait à obtenir la marque Qualité Tourisme™, seule marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme pour la qualité de leur accueil et de leurs prestations. « Pour y parvenir, nous devons satisfaire 217 critères à 85 % au moins. Cela représentait un important travail de remise en question, de mise en place de procédures internes, d'amélioration de nos outils et de formation ».

De nouvelles méthodes de travail

Accueil physique, téléphonique et numérique, langues étrangères, écoute et satisfaction des clients, réclamations, abords de l'établissement, signalétique extérieure, documentation, boutique, services annexes, partenariats, développement durable, communication, management interne et impératifs sanitaires sont autant de thématiques sur lesquelles l'équipe a dû se pencher.

« Nous avons réalisé que nous ne prenions plus assez de temps avec nos visiteurs. Nous avons modifié certaines habitudes de travail



Anne Le Masson (à dr.) et Marie-Printemps Cantin (au centre) et une partie de l'équipe.

et acquis de nouvelles méthodes, qui nous facilitent le travail et font gagner du temps. Avant de faire quoi que ce soit, nous pensons désormais démarche qualité » assure Marie-Printemps Cantin.

Un passage obligé

La démarche a été payante, puisque l'équipe de l'Office du tourisme a satisfait 95 à 97 % des critères lors des audits et décroché la marque Qualité Tourisme™ haut à la main. Un mois plus tard, la préfecture lui accordait son classement en catégorie 1. « La plupart des critères étaient les mêmes que pour la marque Qualité Tourisme™. Pour les autres,

nous avons déjà fait le nécessaire » précise Anne le Masson.

Le classement de l'Office du tourisme en catégorie 1 conjugué à d'autres critères - en matière d'animations, de commerce, de transport, de PLU, d'environnement, etc. -, permet désormais à la commune de demander son classement en station de tourisme. Attribué par décret pour une durée de 12 ans, il est synonyme d'accueil d'excellence et d'avantages supplémentaires pour la commune (surclassement démographique, perception de la taxe additionnelle aux droits de mutation...). À suivre...

VK

L'Office du tourisme veut développer un tourisme durable

Développer un tourisme durable fait partie des objectifs que se sont fixés l'Office du tourisme et la mairie de l'Île d'Yeu, dans le cadre du Schéma de développement touristique élaboré en concertation avec les acteurs locaux du tourisme et le syndicat Vendée des Îles. Car si le tourisme est nécessaire au maintien d'une vie à l'année sur l'île, encore faut-il qu'il ne reste pas concentré sur les deux mois d'été et un nombre trop limité de sites, au risque de voir ses effets délétères s'accroître (surfréquentation, problèmes de logement et de circulation, dégradation de sites naturels, files d'attente interminables, incivilités...).

Une mission d'un an

« Ces effets se sont particulièrement fait ressentir durant l'été 2020, avec l'affluence liée au coronavirus. Avec la directrice Anne Le Masson, nous nous sommes dit qu'il fallait absolument mettre en œuvre des choses qui portent rapidement leurs fruits » explique Michel Charuau, le président de l'Office du tourisme.

L'équipe de l'Office étant déjà très occupée par sa démarche qualité, ils ont décidé d'embaucher une personne spécialement dédiée durant une année. Cette mission est financée à 80 % par des fonds européens Leader et à 20 % par la taxe de séjour.

Des sujets variés à traiter

C'est Chloé Lambert, une jeune Vendéenne titulaire d'un mastère en développement durable du tourisme et des loisirs, qui a été choisie pour s'y atteler. La jeune femme a déjà eu l'occasion de réaliser des stages et missions dans différentes régions touristiques de France.

« En matière de tourisme durable de nombreux sujets sont à traiter, comme le développement de l'itinérance, visite d'entreprises, l'agrotourisme, la sensibilisation et la communication du public. Mon objectif consiste à mettre rapidement en

place des actions efficaces et à réfléchir à d'autres actions avec les acteurs du territoire » explique la jeune femme.

Nouvelles animations et visites

Pour développer l'itinérance, l'Office de tourisme souhaite élargir l'offre autour de la station trail et de la boucle cyclable. « Le site internet qui recense les stations trail a changé et s'appelle désormais On Piste (<https://www.onpiste.com/>).

Nous devons enrichir les informations concernant l'Île d'Yeu. Quant aux amateurs de vélo, nous souhaitons pouvoir leur proposer de nouveaux parcours en plus de la boucle cyclable, afin de leur offrir d'autres points de vue de l'île ».

Le panel des animations, balades et visites proposées tout au long de l'année aux petits et grands continue lui aussi à s'enrichir, avec des thématiques autour de la nature, de la faune, de la flore, des jardins, de l'agriculture, de l'architecture, etc. « Nous sommes intéressés par toutes les propositions d'activités ».

Sensibilisation aux milieux naturels

Des visites d'entreprises destinées à faire découvrir les savoir-faire typiques de l'île (artisanat, gastronomie, agriculture...) sont aussi en préparation. « Nous recherchons encore quelques entreprises prêtes à accueillir le public en dehors de la saison estivale ». Autre axe de travail pour Chloé Lambert, la communication et la sensibilisation aux milieux naturels de l'île. « Cela va de la sensibilisation des enfants aux éco-gestes dans les écoles, à la création de nouveaux documents sur les espaces protégés. Nous allons y travailler avec le Service environnement ».

Enfin, dans le cadre de sa démarche qualité, l'Office du tourisme va étudier la possibilité d'être reconnu Tourisme & Handicap. Cette marque d'État est accordée aux structures qui ré-



Chloé Lambert a été nommée chargée de mission tourisme durable pour un an

pondent aux besoins spécifiques des touristes en situation de handicap, qu'il soit auditif, mental, moteur ou visuel.

Contact :

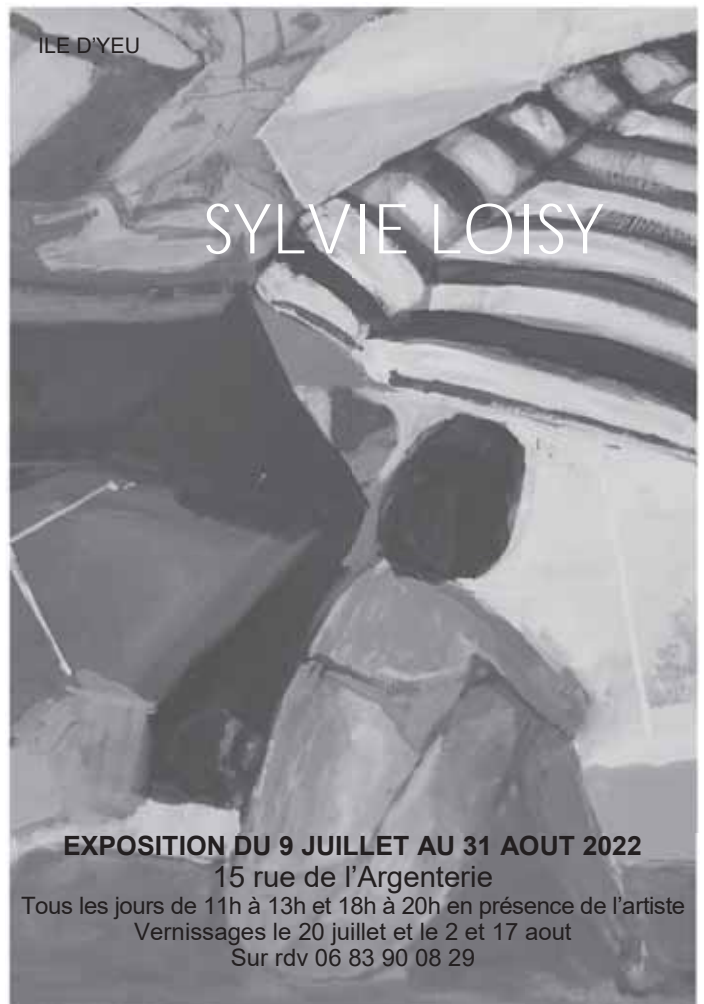
Office du tourisme

Rue du Marché

Tél. 02 51 58 32 58

<https://www.ile-yeu.fr>

VK



EXPOSITION DU 9 JUILLET AU 31 AOUT 2022

15 rue de l'Argenterie

Tous les jours de 11h à 13h et 18h à 20h en présence de l'artiste

Vernissages le 20 juillet et le 2 et 17 août

Sur rdv 06 83 90 08 29

Une ferme maraîchère en régie pour la restauration collective

Afin de pouvoir alimenter la restauration collective en produits locaux de qualité, la commune de l'Île d'Yeu s'est lancée dans la création d'une ferme maraîchère qui sera gérée en régie.

En lien avec le Comité de Développement de l'Agriculture (CDA), la commune de l'Île d'Yeu s'est lancée dans la création d'une ferme maraîchère avec un objectif à la fois sanitaire et pédagogique. Inspirée de la Régie Maraîchère de Vannes, cette ferme alimentera la cuisine centrale des Ehpad et le restaurant scolaire de l'Île d'Yeu, qui servent plus de 500 repas quotidiens. L'ADEME va prendre en charge 68 000 € d'achat de matériel sur un total estimé de 115 000 €.

Qualité et prix

« Le projet de ferme maraîchère municipale est né de la volonté de proposer une alimentation de qualité aux résidents des Ehpad, aux bénéficiaires des repas livrés à domicile, ainsi qu'aux enfants qui déjeunent au restaurant scolaire de l'île » indique le maire Bruno Noury. Menée en mode bio, cette ferme aidera la restauration collective à respecter les objectifs fixés par la loi Egalim de 50 % de produits labellisés de qualité, dont au moins 20 % de produits bio.

Tenus par des prix de repas et des volumes, la cuisine centrale des Ehpad et le restaurant scolaire ne peuvent pas se fournir auprès des maraîchers locaux, hormis pour les surplus de production, car ces derniers ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins. « Grâce à la ferme municipale, nous pourrons fournir des légumes, avec un engagement de prix indépendant des fluctuations du marché et des coûts de transport ».

Santé et pédagogie

Avec une telle promesse, la rentabilité ne sera pas au rendez-vous. « Ce n'est pas l'objectif. Subventionner le contenu des assiettes de nos aînés et de nos enfants est un choix de société en matière de santé et un engagement politique fort, à l'image de la création de la crèche dans les années 80 » précise Bruno Noury.

La ferme municipale aura également vocation à devenir un outil pédagogique à destination des enfants et de leurs parents. « Autrefois, tout le



Arthur Bouyer indique l'emplacement des cultures

monde avait son potager à l'Île d'Yeu, mais aujourd'hui ce n'est plus le cas. Grâce à cette ferme et aux animations qui seront mises en place, les enfants découvriront différentes variétés de légumes et comment on les cultive. Cela contribuera à les réconcilier avec le contenu de leur assiette ». Des parents en arriveront peut-être aussi à créer leur propre potager.

Pas de risque de pollution

La ferme sera située sur un terrain communal jouxtant la station d'épuration (STEP). « Le risque de pollution par le sol est inexistant, car la station d'épuration est parfaitement étanche et les haies seront conservées pour ne pas gêner le voisinage » assure le maire. « Des analyses de sol ont été réalisées comme il se doit et seront répétées chaque année à la même période. Au niveau pollution, les résultats sont tout à fait dans les normes » ajoute le chargé de mission du CDA Arthur Bouyer, qui coordonne le projet. « Les serres et équipements de la ferme seront installés sur la partie nord du terrain, qui laisse apercevoir des têtes de roches ». Les cultures se situeront sur la partie sud, qui est plus basse et fertile.

Recrutement et préparation du sol

L'exploitation de la ferme et les animations pédagogiques seront assurées par un maraîcher expérimenté. « Il disposera de matériel automatisé, pour l'ouverture et la fermeture des serres par exemple, afin de limiter ses interventions. Il pourra aussi s'appuyer sur le service Espaces verts » précise Bruno Noury. Déjà défriché par les services municipaux, le sol encore trop acide est en cours de préparation (apports de terre végétale et de compost, chaulage, engrais verts). « Les premières plantations devraient avoir lieu en automne. Au début, il n'y aura sans doute que des variétés comme la pomme de terre, les choux ou betteraves, qui permettent d'habituer le sol. Par la suite, le maraîcher adaptera les cultures aux besoins des cuisiniers » explique Arthur Bouyer. D'autres parcelles communales seront probablement mobilisées par la suite, afin de pouvoir élargir la gamme de légumes, voire de fruits.

Viviane Klemm

Retrouvez La Gazette Annonces sur internet

www.gazette-iledyeu.fr

Confection de rideaux sur mesure

Tapissière d'ameublement diplômée

 Rideaux
POINT DU JOUR

Clémentine MELIN
06 30 93 55 64

Nouveau ! La Recyclerie pour recycler ses objets inutiles et pour s'équiper à tout petit prix

Située dans la zone artisanale de la Marèche, la Recyclerie a ouvert ses portes le 16 février. Plutôt que d'aller à la déchetterie, chacun peut y apporter les objets en bon état dont il n'a plus l'utilité. Une visite à la Recyclerie peut aussi permettre de s'équiper à tout petit prix.

D'une surface de 520 m², le bâtiment de la Recyclerie a été conçu de manière à limiter l'impact environnemental, tout en étant pratique et esthétique. Il est composé d'un espace dépôt, valorisation et stockage, de bureaux et d'un espace boutique. Sa toiture est équipée de panneaux photovoltaïques, qui sont loués à la société Vendée Énergie pour 20 ans et dont l'électricité produite est revendue à EDF. Les eaux pluviales seront bientôt récupérées pour l'arrosage du compost de la Gravaire et le chauffage du bâtiment est assuré au moyen d'un poêle à bois.

Le coût de ce nouvel équipement s'élève à 980 000 € HT. Il est financé hauteur de 580 000 € HT par des subventions de l'ADEME, de la Région et de l'Union Européenne, le solde restant à la charge de la commune.

Réemploi et réduction des déchets

« Ce projet est ancien et fait sens à l'île d'Yeu. La Recyclerie favorise non seulement le réemploi dans une ère d'hyper consommation, mais elle évite aussi de renvoyer des objets sur le continent, où ils finissent dans un trou » explique Bruno Noury.

À l'île d'Yeu, 2 millions € sont consacrés chaque année à la collecte et au traitement des ordures ménagères et déchets en

tous genres. Une part importante de ces déchets est envoyée par bateau sur le continent, pour y être valorisée ou transférée en centre d'enfouissement. Or parmi les objets qui sont jetés, beaucoup sont en bon état et pourraient avoir une seconde vie, voire plus, avant de finir au milieu des déchets.

« En habituant les gens à donner plutôt qu'à jeter, et à acheter des articles d'occasion plutôt que des neufs, nous espérons réussir à faire progressivement changer les comportements de consommation » ajoute Isabelle Cadou, adjointe en charge de l'aménagement du territoire.

Une évolution de la société

Si certains sur l'île considèrent la Recyclerie comme une concurrence pour « Yeu Troc » et le commerce local, les élus s'en défendent. « Il s'agit au contraire d'une offre complémentaire à Yeu Troc. Toutes les initiatives visant à limiter les déchets en recyclant des objets, sont bonnes pour notre territoire. Quant aux acheteurs qui viennent dans ce genre d'endroit, la plupart du temps ils ont déjà choisi de limiter leurs achats de produits neufs ou ils n'en ont pas les moyens ».

Le marché de la seconde main touche désormais tous les types de produits et non plus seulement l'habillement. Selon une étude du Boston Consulting Group, il pourrait croître de 15 à 20 % par an dans les cinq prochaines années. « Cela correspond à une évolution de notre société. Les commerçants de l'île d'Yeu vont aussi devoir y réfléchir pour l'avenir » estime Emilie Coulombe, la responsable de la Recyclerie.



Inauguration de la recyclerie le 8 avril

Ce qu'en disent Romane, Diane et Marie

Habitues à faire attention à leurs achats, Romane, Diane et Marie sont adeptes des magasins et lieux qui proposent des articles de seconde main. « Y faire du shopping est devenu un plaisir. Peut-être qu'on y trouvera la petite pépite. Et puis les objets sont uniques et ont une histoire ». La Recyclerie, elles y sont déjà venues pour déposer des objets et en acheter d'autres. « La boutique est agréable et chaleureuse » assurent les trois amies. Ce jour-là, elles y sont revenues « pour voir ce qu'il y a », parce que l'offre change sans arrêt. Contentes de leur visite, elles sont reparties avec des vêtements achetés pour quelques euros seulement.

Réinsertion sociale et lieu de rencontre

Outre la sensibilisation au réemploi et à la réduction des déchets, la Recyclerie est un outil de réin-

sertion sociale, à l'image du Chantier collectif de la commune. Quatre des six employés bénéficient d'un contrat d'insertion de 2 ans au maximum. « Nous souhaitons aider ces personnes à reprendre une activité. Elles participeront à toutes les tâches, accueil du public, tri, nettoyage et valorisation des objets, inventaire, mise en rayon, etc. Des stages de formation pourront même être envisagés » précisent Isabelle Cadou et Emilie Coulombe.

La Recyclerie a aussi vocation à devenir un lieu de rencontre et d'échanges, que ce soit pour partager ses connaissances et son savoir-faire (bricolage, réparations...), ou pour des animations de sensibilisation liées à la gestion des déchets et à la transition écologique. Toutes les propositions seront les bienvenues.

Viviane Klemm

La Recyclerie en pratique

Horaires de la boutique : mercredi de 15h à 17h30 ; jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h.

Horaires pour les apports : mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h et de 14h15 à 17h ; samedi de 10h à 12h.

Les objets acceptés : vêtements, jouets, puériculture, livres, DVD, vaisselle, accessoires de sport, pêche, bricolage, outillage, matériaux, jardinage, mobilier, objets de décoration...

Attention ! La Recyclerie n'est pas habilitée à revendre des objets électriques. Ils ne peuvent donc pas être acceptés.

- Les objets doivent être **propres, en bon état et vendables**, sachant que le personnel de la Recyclerie se réserve le droit de refuser ceux qui seraient trop abîmés ou invendables.

- Avant tout dépôt de meuble, contacter la Recyclerie.

Informations et contact : Recyclerie – 30, rue de la Fosse Morine – ZA la Marèche – Tél. 09 88 18 68 11 – Email : recyclerie@ile-yeu.fr

Voir aussi Facebook « L'île d'Yeu – Mairie ».

Pêche

Maxiplon va-t-il devoir rester à quai définitivement ?

Une nouvelle menace pèse sur la pêche islaïse. Devenue non rentable, la rotation assurée par Maxiplon pour acheminer le poisson de l'île d'Yeu à la criée des Sables d'Olonne risque de s'arrêter.

Baisse du quota de sole, augmentation du prix du gazole et risque d'arrêt de la rotation l'île d'Yeu – Les Sables d'Olonne par Maxiplon, l'avenir des marins pêcheurs est décidément plein d'incertitudes. Le 14 décembre 2021, l'annonce par l'Union Européenne de la baisse de 36 % du quota de sole pour l'année 2022 avait fait l'effet d'une bombe. Une décision incompréhensible pour les professionnels de cette pêche artisanale, qui ne décoleraient pas à l'instar d'Alain Voisin (patron du Marial). « **Une baisse de 36 % pour la sole est inadmissible, alors que nous respectons déjà des plans de gestion difficiles (...)** La pêche est un métier passionnant, mais on est train de tout faire pour nous en dégouter ».

Obligés de rester à quai

Le 29 décembre, alors que le gouvernement ne réagissait toujours pas à l'appel à l'aide du monde de la pêche, une marche de soutien a réuni plusieurs centaines d'habitants de l'île d'Yeu solidaires de leurs marins pêcheurs. Début janvier enfin, la ministre Annick Girardin a annoncé, que moyennant une indemnisation partielle, les marins pêcheurs concernés par la sole devraient rester à quai pendant 45 et 90 jours en 2022. Une décision pas vraiment satisfaisante pour Alain Voisin et ses collègues, dont le « **métier n'est pas de rester à quai** ». Mais avec l'augmentation du cours de la sole dû au manque d'apports en criée, leurs pertes ont été limitées.

Une aide de 35 cts bienvenue

À peine le temps de digérer cet épisode amer, que le prix du gazole s'est envolé, obligeant de nombreux autres bateaux à rester eux aussi à quai faute de rentabilité, et ce malgré l'aide de 35 cts par litre de gazole accordée par l'État pour le secteur pêche. La conséquence n'a pas tardé à se faire sentir pour le mareyage, car la baisse des apports en criée s'est encore accentuée et n'est pas compensée par l'augmentation des cours du poisson.



Marche de soutien à la pêche le 29 décembre

Pour les marins pêcheurs de l'île d'Yeu, l'aide de 35 cts par litre de gazole a heureusement permis de limiter les dégâts. « **Nos bateaux ne sont pas de très gros consommateurs de gazole, comparés à ceux qui pratiquent d'autres techniques de pêche** (chalut par exemple) » rappelle Sébastien Chauvet, le responsable de l'Organisation des Pêches (OP) de l'île d'Yeu.

Une liaison non rentable

Mais une autre menace pèse sur les marins islaïis. La rotation assurée chaque nuit par Maxiplon entre l'île d'Yeu et les Sables d'Olonne pour acheminer leur pêche à la criée des Sables n'est plus rentable. « **La société Atlantique Scaphandres était déjà confrontée à la diminution continue des volumes pêchés à l'île d'Yeu** » rappelle Sébastien Chauvet, « **mais avec l'augmentation du prix du gazole, la situation s'est aggravée, car elle ne bénéficie pas de l'aide de 35 cts octroyée au secteur pêche** ».

La disparition de cette liaison aurait des conséquences lourdes pour la pêche islaïse. Alertée par les professionnels, l'OP et les élus locaux, la Région qui a la compétence du transport maritime, réfléchit aux solutions possibles.

La Région décisionnaire

Avant la mise en service de Maxiplon, le poisson était acheminé par la Yeu Continent à Fromentine, puis par camion à la criée des Sables d'Olonne, où il était mis en vente au mieux le lendemain, alors qu'aujourd'hui il est mis en vente à la criée, quelques heures seulement après son départ de l'île d'Yeu. Revenir à l'ancien fonctionnement serait possible, mais il faudrait « **modifier les horaires de traversée qui ne sont plus adaptés, voire ajouter des rotations. Dans tous les cas, il y aurait un**

surcoût pour Yeu Continent et donc pour la Région (NDLR qui en est propriétaire) » observe Sébastien Chauvet.

Une autre possibilité consisterait à mettre en place un partenariat entre la Région et l'entreprise Atlantique Scaphandres, puisque cette rotation est en quelque sorte un service public. Quelle qu'elle soit, la solution est attendue impatiemment par tous les acteurs concernés.

Viviane Klemm



Le transport du poisson assuré par Maxiplon va-t-il s'arrêter ?

Le site du Grand Phare va être réhabilité

Propriété de l'État, le Grand Phare est inoccupé depuis son automatisé en 1980. Ses installations se dégradent inexorablement et les jardins ne sont plus que friches. Un projet de réhabilitation doit lui permettre de redevenir un lieu vivant à vocation patrimoniale.

Un site inscrit aux MH

Du haut de ses 41 m, le Grand Phare surplombe l'île d'Yeu et son feu blanc clignotant est visible à près de 50 km à la ronde. Propriété de l'État, il fait partie des sites incontournables de l'île et accueille chaque année des milliers de visiteurs. Il a été construit en 1950-1951 pour remplacer le phare de la Petite Foule, qui avait été détruit par les Allemands avant leur départ en 1944.

Son architecture résolument moderne a été imaginée par l'architecte sablais Maurice Durand, également à l'origine de magnifiques villas balnéaires en Vendée. En plus du phare, le site de 1,2 ha accueille 4 maisons de gardiens et locaux techniques, l'ensemble étant inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 2011.

Redonner vie au site

Afin d'éviter qu'il continue à se détériorer et soit un jour revendu par l'État, la commune a manifesté son souhait de le rénover et de lui redonner vie. « **Lors du mandat précédent nous avons travaillé avec les associations et acteurs de l'environnement sur un projet de maison de la nature. Deux sites ont été retenus, mais sa taille et le fait qu'il soit déjà ouvert à la visite ont fait pencher la balance en faveur du Grand Phare** » indique le maire Bruno Noury.

Un bail emphytéotique permettra à la commune de le rénover et de l'exploiter, tandis que les Phares et Balises continueront à assurer le fonctionnement du phare en tant qu'amer. La commune recherche des sources de financement pour ce projet, dont le coût devrait approcher les 2 millions €. La Fondation du Patrimoine a manifesté son intérêt et pourrait subventionner le projet.

Valoriser la faune et la flore

Imaginé avec l'aide des associations et acteurs locaux de l'environnement, le projet vise non seule-



Le site du Grand Phare – Crédit : Le Hollandais Volant

ment à réhabiliter les bâtiments, mais aussi à recréer des jardins, afin de transformer le site du Grand Phare en lieu de rencontre, de découverte et de sauvegarde du patrimoine naturel et bâti.

Les associations environnementales s'installeront d'ailleurs de manière permanente sur ce site, dont l'un des bâtiments mettra en valeur la richesse de l'île en matière de flore et de faune. À l'extérieur, un jardin floral regroupera une partie des nombreuses espèces présentes sur l'île, tandis qu'un potager partagé permettra de se familiariser avec les pratiques respectueuses de l'environnement.

Redécouvrir l'architecture locale

Le site du Grand Phare accueillera aussi un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), qui permettra au public de découvrir l'évolution architecturale et urbaine de l'île, ainsi que son patrimoine. Le projet prévoit également une salle d'accueil pour le public scolaire et les classes de mer, ainsi qu'un espace destiné aux étudiants et chercheurs en mission sur l'île. Doté de spacieuses baies vitrées, l'ancien atelier sera transformé en lieu d'exposition et en atelier pour les artistes en résidence. L'accès au site ne sera pas oublié. « **Afin de ne pas dénaturer l'entrée du site, nous allons créer un parking en bordure de la route**

qui mène au Grand Phare » précise le maire. Mais pour l'heure, la mairie va lancer un appel à

candidature pour une mission de maîtrise d'œuvre.

Viviane Klemm

Mehari

E-Story électrique neuve

Réplique 100% électrique de la Mehari de Citroën



... et bientôt ...
la 2 cv E-Classic

Votre concessionnaire

Gendron Plaisance

Ile de Noirmoutier

02 51 39 18 69

gendron-plaisance.com

Les enfants vont concevoir des jeux vidéo !

Dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique, qui lie la commune avec l'Éducation Nationale et la DRAC, des jeunes Islais apprennent à créer des jeux vidéo.

La commune de l'Île d'Yeu est signataire d'un contrat local d'éducation artistique (CLEA) avec l'Éducation Nationale et la DRAC des Pays de la Loire. Par ce contrat, elle s'engage à accompagner les jeunes Islais dans leur parcours d'éducation artistique et culturelle, en matière de nouveaux médias notamment.

C'est dans ce cadre, qu'Art Sciences 21 – une association spécialisée dans les projets participatifs à la croisée de l'art, de la science et du développement durable - a été choisie pour assurer une résidence à vocation pédagogique autour du jeu vidéo. Cofinancée par la DRAC et la commune de l'Île d'Yeu, cette résidence est destinée aux élèves de CE2 de l'école du Ponant et 4^e du collège des Sicardières, aux jeunes des centres de loisirs Traîne-Bottes et Baleine Bleue, ainsi qu'à leurs encadrants.

Comprendre, décrypter et créer

Depuis le mois de janvier, l'association intervient régulièrement auprès de ces publics, avec pour objectifs de les aider à mieux comprendre et décrypter l'univers du jeu vidéo et de les sensibiliser à la production et la création artistique. Ils ont également l'occasion de découvrir les différents métiers qui gravitent autour de l'univers du jeu vidéo.

« Lors de nos interventions, nous travaillerons sur la conception de jeux Point N'Click (NDLR jeux d'aventure nécessitant de résoudre des énigmes pour pouvoir progresser) se déroulant à l'Île d'Yeu. Les enfants devront tout créer de A à Z. Ils se familiariseront ainsi avec tout ce qui tourne autour du jeu vidéo » expliquait Pierre Estève, le directeur artistique de l'association Art Sciences 21 en début de projet.

Restitution les 15 et 16 mai

Les enfants participant à ces ateliers, s'attèleront à la mise au point du scénario (personnages, lieux, intrigue, énigmes...), à l'écriture et l'enregistrement des textes et dialogues, au graphisme,



Pierre Estève au milieu des élèves de CE2

à la conception des décors, de la musique et des bruitages, à la programmation informatique et bien d'autres choses encore.

Pour mener à bien ce travail, les intervenants d'Art et Sciences 21 s'appuient sur des professionnels de l'Île d'Yeu, dont les compétences sont utiles tout au long du processus de création de ces jeux vidéo. « La restitution des ateliers se déroulera à l'occasion d'un événement prévu les 15 et 16 mai » ajoute Pierre Estève. Les jeunes Islais devront alors présenter les jeux à leurs parents et au public, qui pourront les tester sur place.

Vraiment trop bien !

À l'occasion de leur premier atelier, les élèves de CE2 de l'école du Ponant se sont montrés particulièrement enthousiastes, multipliant les questions aux intervenants, partageant leurs expériences et faisant preuve de beaucoup de créativité.

« Certains enfants ont déjà beaucoup de connaissances » se sont étonnés Pierre Estève, Patricia Ruscito et Pierre Gaudillère, les intervenants d'Art Sciences 21, après leur avoir expliqué quelques rudiments en matière de jeux vidéo et montré un exemple de ce qu'ils seront bientôt en mesure de concevoir.

La salle du Casino s'est ensuite transformée en ruche. Répartis en groupes les enfants étaient chargés d'imaginer un scénario pour

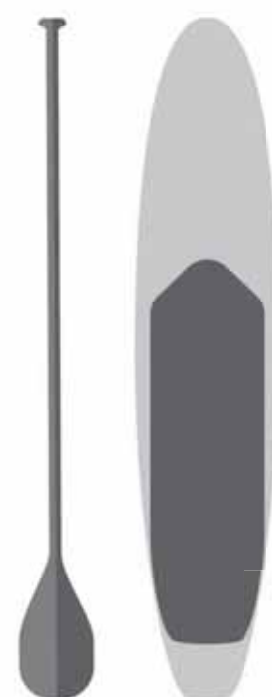
leur futur jeu vidéo. Les idées fusaient. « C'était vraiment trop bien ! » a concluait l'un d'eux à la

fin de l'atelier, exprimant le sentiment de ses camarades.


Viviane Klemm

Stand Up Paddle

① Ile Évasion Yeu







LOCATION
Plage
des Vieilles
10h-18h
06 64 48 30 00

De Port-Breton à Port-Joinville

Les grandes étapes de la construction des ouvrages portuaires

Fin de l'année 2021. Un des éléments caractéristiques de Port-Joinville a disparu. L'estacade qui rappelait l'époque glorieuse de la navigation à voile, et des majestueux dundées qui ont fait de l'île d'Yeu l'un des tout premiers ports de pêche au thon, a été amputée des passerelles qui reliaient les piles entre elles. Cette « déconstruction » a choqué beaucoup d'entre nous. L'image du port est à nouveau abîmée... Il est bon de revenir quelques siècles plus tôt et de suivre au fil du temps l'évolution de notre port !

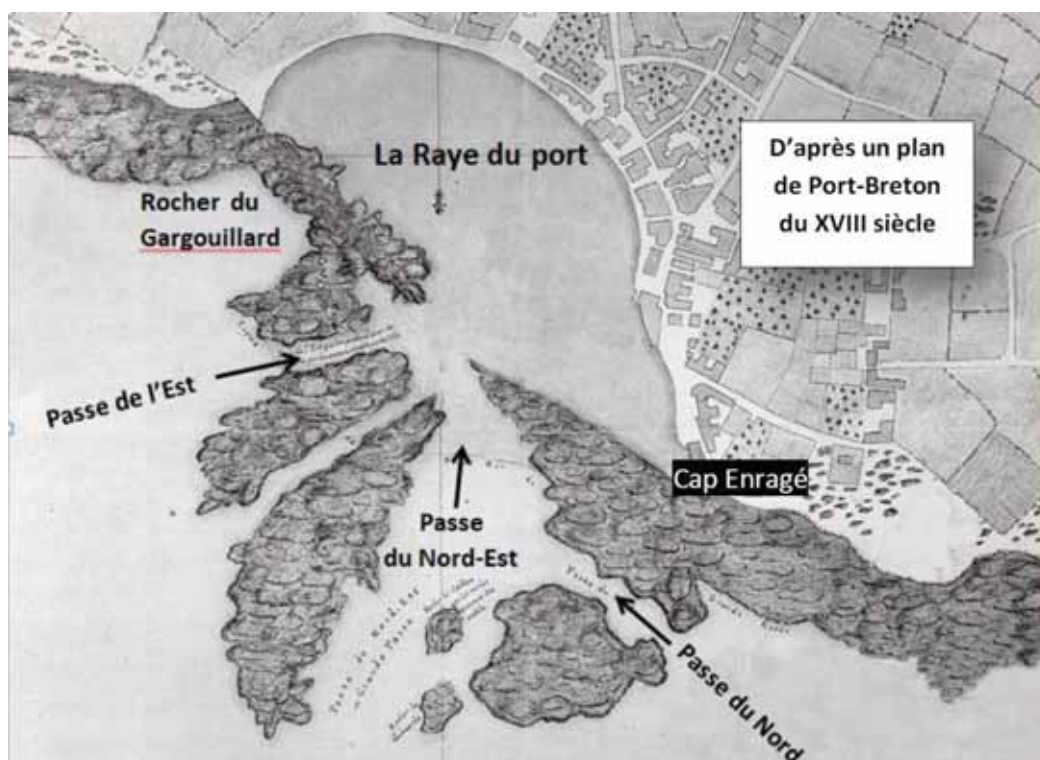


Une des plus anciennes photos prise à marée basse avant la construction des quais de ceinture. Coll. Roger Turbé



Seule trace de l'ancien port, quand les maisons étaient de plain-pied avec le fond du port. Devant le café B.D.M. Photo Loïc Darras

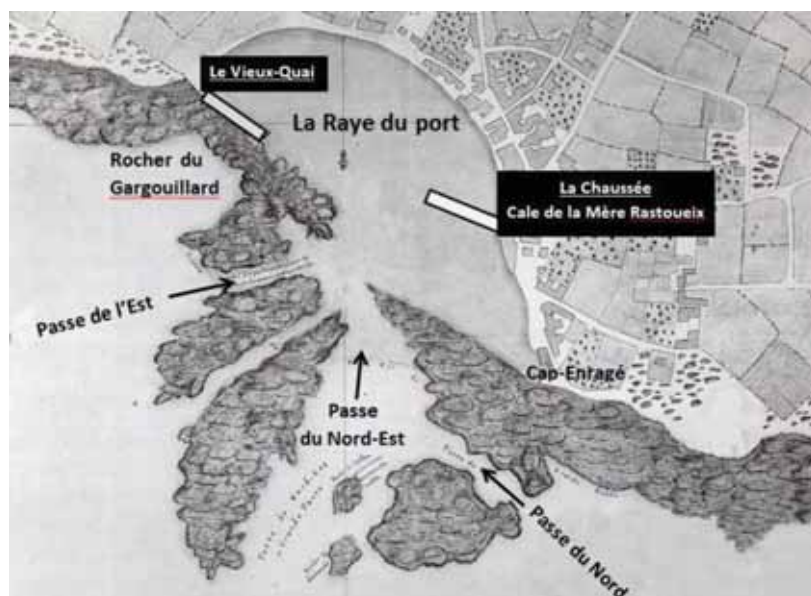
Le site du port



La Raye du port se présente comme une sorte d'arc de cercle encadré par des rochers recouverts à marée haute. Pour y accéder trois possibilités : La passe Nord très difficile par mauvais temps avec notamment le Cap-Enragé où les vagues venues du Noroît viennent déferler. Au centre, la passe Nord-Est, la plus accessible et enfin la passe Est assez étroite. La partie Est du port est fermée par le rocher du Gargouillard. Le port est un port d'échouage qui se vide intégralement à marée basse.

Port-Breton, connu sous ce nom au moins depuis le XV^e siècle. Deux explications à ce nom : soit parce qu'il aurait été fondé par des marins bretons, mais nous n'avons aucun document qui justifie cette hypothèse, soit parce qu'il aurait été fréquenté par des marins bretons comme plus au sud, entre l'île de Ré et le continent, le Pertuis-Breton.

Les premiers ouvrages connus au XVI è siècle de Port-Breton



Les plus anciens ouvrages portuaires fermaient en partie Port-Breton. Ils se situaient en retrait des massifs rocheux qui étaient submergés à marée haute. Le fond du port «la raye », était entouré de maisons hautes, avec pour certaines d'entre elles des escaliers avec perron. Le port n'avait alors qu'une toute petite capacité d'accueil.

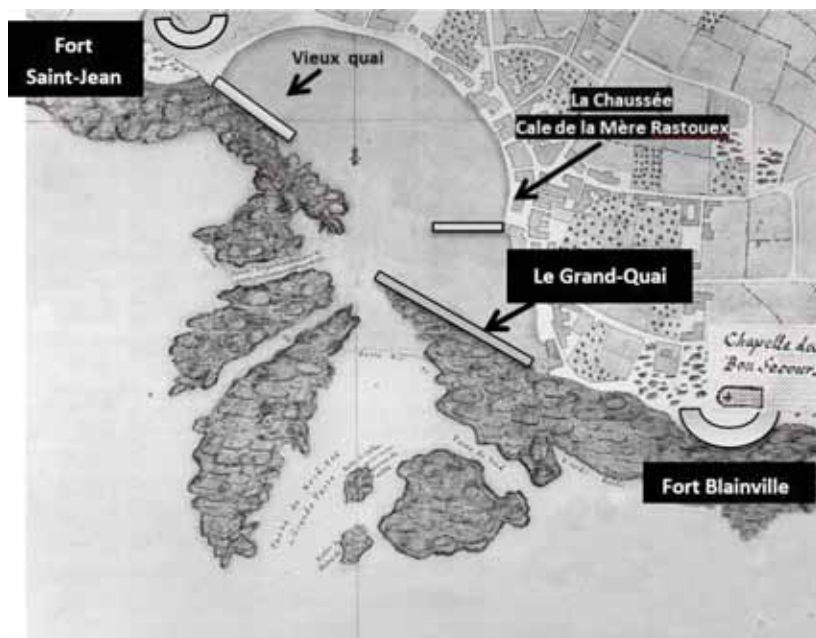


Le Vieux-Quai. Il se situait à l'endroit de l'ancienne cale des chantiers Charron et aujourd'hui du quai de la gare maritime.



La Chaussée prit le nom par la suite de la cale à la Mère Rastouëx. Ce quai a été détruit au moment de la construction du quai Joseph-Martin en 1953.

Le XVII è siècle et le Port de la Pélagie



Au XVIIème siècle, **Port-Breton** est devenu un centre d'armement au cabotage important. Les chasse-marée et les lougres font notamment le commerce du vin de Bordeaux et de contrebande de tabac. Jeanne-Pélagie de Rieux d'Assérac, seigneur de l'île, fit construire le grand quai et deux forts pour sécuriser les navires qui relâchent dans le port qui portera pendant quelques années le nom de **Port de la Pélagie**...

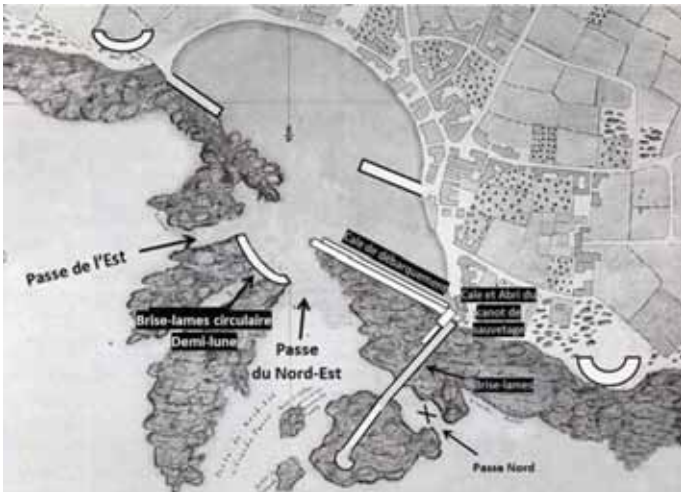


Le Grand-Quai, devenu aujourd'hui quai du Canada, construit au XVII è siècle, s'appuie sur un socle rocheux. Photo prise lors du creusement du port en 1978 - Photo Jean-François Henry



Les restes aujourd'hui du **Fort Blainville** dit de la Chapelle en raison de la chapelle Notre-Dame de Bon-Secours qui s'y trouvait. Photo Stéphane Guérineau

Les grands travaux du XIX^e siècle de Port-Breton à Port-Joinville



Au XIX^e siècle, de grands travaux sont entrepris. La construction du brise-lames qui ferme la passe Nord et la construction d'un autre brise-lames en demi-lune pour protéger le fond du port. Le Grand-Quai est doublé d'une cale de débarquement. L'abri du canot de sauvetage, autrefois situé au Vieux-Quai, est placé le long du brise-lames, prêt à quitter le port. La chapelle N.-D. de Bon-Secours a disparu. En 1846, Port-Breton devient Port-Joinville.

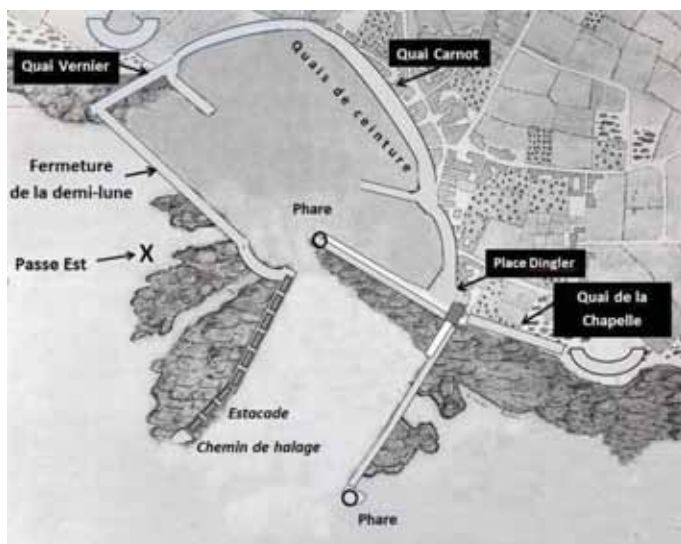


Le brise-lames a été réalisé en deux temps. Il ferme définitivement la passe Nord, et protège le port des vagues venues du Noroît. L'abri du canot de sauvetage avec sa cale de lancement.



Un brise-lames circulaire en demi-lune, construit seul, laisse encore accessible la passe Est. Il a pour but d'éviter les vagues au fond du port par certains vents. Photo modifiée

La suite des travaux au XIX^e siècle



Le brise-lames en demi-lune est prolongé et ferme la passe Est. Une passerelle de halage conduit vers la passe, l'estacade est ainsi achevée. Le fond du port est entouré de quais de ceinture pour permettre la circulation. Enfin, l'entrée du port est assurée par des phares, au bout du brise-lames, du Grand-Quai et de la rue des Mariés.

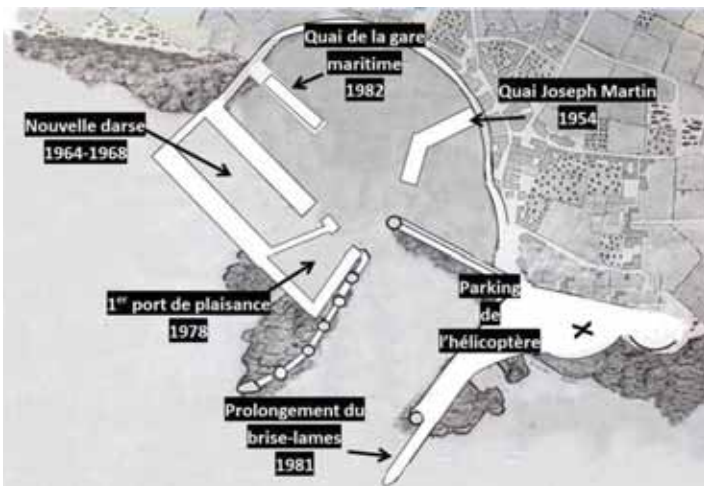


Le brise-lames en demi-lune est prolongé et ferme la passe



L'estacade permet aux voiliers de gagner le large. Par ailleurs, n'étant pas fermée, elle évite un effet de résonance des vagues au fond du port.

Les quais et les bassins du XX è siècle



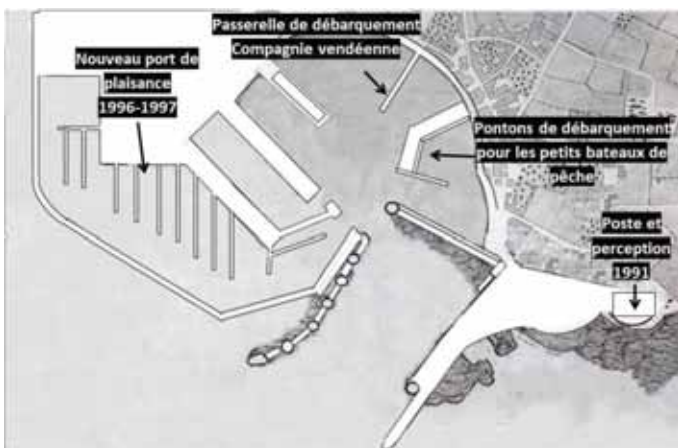
Les grands travaux du port. Creusement du port et de la passe – création du 1er port de plaisance. 18 avril 1978 - Photo Roger Turbé

Le parking de l'hélicoptère vient d'être fait mais le brise-lames n'a pas été encore prolongé. La gare maritime se trouve encore quai du Canada où sont accostés le Président Auguste-Durand et La Vendée. Elle sera remplacée par la criée aux poissons.



La nouvelle darse avec la glacière et le premier port de plaisance. Le quai de la future gare maritime vient d'être achevé. Cette photo date de 1980. Il y a déjà 42 ans !

Port-Joinville aujourd'hui



L'évolution de la pêche a massivement réduit sa flottille... Par contre, le développement de la navigation de plaisance a pris une place considérable dans la vie portuaire comme en témoigne ce plan avec l'agrandissement du port de plaisance.



Vue aérienne de Port-Joinville. Que de modifications depuis la « Raye du port » de Port-Breton au XVI è siècle !
Photo Jeanlin Henry

Jean-François Henry

La rédaction de cet article s'est appuyée sur les travaux de mon père, Amand Henry (1907-1986) publiés dans Oya-Nouvelles en 1951. Il concluait : « L'histoire de ces travaux pourra d'ici quelques années s'ajouter à celle de programmes de construction qui ont fait l'objet de cette étude, et il serait bien présomptueux de penser que ce seront les derniers, car un port est un organisme vivant qui doit sans cesse, s'adapter à des nouveaux besoins. » Une évolution certes, mais dans le respect de sa tradition. Cet article est donc la poursuite de son travail en hommage filial, 70 ans plus tard !

Merci au Service du Patrimoine de la Commune pour les précisions apportées aux travaux postérieurs à 1951.

Au secours Dingler !

Qui se souvient de Jules Dingler ? Bien peu de personnes et pourtant ce personnage a joué un rôle important dans l'évolution de Port-Joinville. Il fut l'un des ingénieurs qui le modernisa au XIX siècle et nos aînés avaient su reconnaître son talent et ses mérites en donnant son nom à une place et à un quai. L'histoire, comme nous allons le voir, s'est montrée ingrate envers lui en effaçant son nom. Mais comme cela ne suffisait pas, c'est son œuvre qui est aujourd'hui en péril ! En supprimant les passerelles qui reliaient les piles de l'estacade, l'entrée de Port-Joinville est défigurée et la mémoire de Jules Dingler bafouée.



ingénieur en chef, s'employa donc à construire brise-lames et quais pour sécuriser les navires qui viendraient débarquer le produit de leur pêche. Cela ne se fit pas sans peine et les travaux s'étalèrent sur de très nombreuses années.

Quand en 1883, il rédigea son rapport final, Port-Joinville pouvait accueillir de nombreux bateaux islais ou bretons, qui pratiquaient la pêche à la sardine puis au thon. Il ne restait plus qu'à ceinturer le fond du port par un môle qui relierait le quai Vernier au quai de la Chapelle en passant par les « Bois-Noirs » et l'ancien « Cap enragé » désormais en partie calmé par le brise-lames. Près de cet emplacement, une jolie place donna accès au quai d'embarquement. La Municipalité leur attribua le nom de Dingler, en reconnaissance pour le travail accompli.

Joseph Dingler poursuivit sa brillante carrière outre atlantique. Sa notoriété fut telle que, Ferdinand de Lesseps, le créateur du canal de

Suez fit appel à lui pour relier les deux océans Atlantique et Pacifique en perçant un canal à Panama. Le projet était titanesque et d'une rare complexité. Aux difficultés techniques, il fallut ajouter les conditions climatiques avec la malaria et la fièvre jaune qui emportèrent nombre d'ouvriers... L'ingénieur en chef ne fut pas épargné puisqu'il perdit son épouse, sa fille et son gendre... Et, comme cela ne suffisait pas, une corruption éclaboussa de nombreux hommes politiques dont Georges Clemenceau ou des ingénieurs comme Gustave Eiffel ! ... Dingler, ingénieur intègre, fut mis hors de cause. Il mourut à Paris en 1901 et le canal, repris par les Américains, fut ouvert en 1915.

A l'île d'Yeu, les années passèrent loin de tous ces brouhahas, et le nom de Dingler apparut sur les premières cartes postales. Quand éclata le premier conflit mondial. Inutile de revenir sur les drames qui endeuillèrent l'île. Un événement devint le symbole du dévouement – celui du sauvetage des rescapés du cargo Ymer. Les Norvégiens reconnaissants, offrirent une statue que la Municipalité plaça bien en vue sur le port et le maire, Paul Michaud annonça dans son discours le 4 juillet 1922 « que la place porterait désormais le nom de place de la Norvège. » Exit Dingler !

Au mois d'août 1944, la garnison allemande sous la menace des navires alliés, quitta l'île en catastrophe, après avoir détruit le sémaphore de la pointe du But, le Grand-Phare et le phare des Corbeaux. Ce furent les marins canadiens qui débarquèrent les premiers sous le

commandement du lieutenant Christopher Saks. Le 17 décembre 1944, la Municipalité décida de donner « le nom du quai du Canada au quai Dingler » ! Et voilà pour la seconde fois, Jules Dingler rayé de nos noms de rues et de quais, victime collatérale des deux guerres...

Depuis, l'estacade, semblable à celle que les Sablais ont restaurée, est en péril. Ce magnifique ouvrage portuaire qui rappelait l'époque glorieuse des dundées et de la pêche au thon, trop longtemps laissé à l'abandon, est en voie de disparition. La nécessaire évolution du port ne peut en aucun justifier un tel mépris. Plus qu'un symbole, l'estacade contribue à l'identité de Port-Joinville. Au secours Dingler !

Jean-François Henry

Jules Dingler est né à Lorient en 1836. Comme son père, il fut polytechnicien, puis entra dans aux Ponts-et-Chaussées où il devint l'un de ses plus brillants ingénieurs. Il fut nommé en Vendée et travailla pendant 20 ans aux améliorations des différents ports : Noirmoutier, Croix-de-Vie, les Sables-d'Olonne et l'île d'Yeu. Aux Sables, il construisit la grande jetée, le bassin à flot, des quais. On lui doit aussi le canal de la Gachère, qui facilita l'écoulement vers la mer des eaux de l'Auzance et de la Vertonne. Il assura même la plus haute magistrature de la ville pendant une année !

Sa venue à l'île d'Yeu coïncida avec la profonde mutation du port. Port-Breton qui avait connu son apogée comme centre d'armement au cabotage, n'était qu'un tout petit port de relâche. Au lendemain de l'occupation anglaise pendant la Révolution, le gouvernement envisagea donc de développer de nouvelles infrastructures. Il fit venir l'ingénieur Joseph Teulère, qui s'était illustré par le rehaussement du phare de Cordouan. Teulère songea à créer un nouvel « établissement maritime » à la pointe Gauthier, mieux protégée, mais on ne donna pas suite... L'avenir du port était sérieusement compromis car le cabotage subissait la concurrence du chemin de fer en plein essor. Or, Port-Breton, devenu en 1846 Port-Joinville, profita du développement inespéré de la pêche côtière avec l'invention conjuguée de Nicolas Appert et de Joseph Colin pour la conservation du poisson. L'île d'Yeu changea de cap. Le port de cabotage devint un port de pêche mais les installations ne correspondaient pas à son ambition. Dingler,



Rapport de Jules Dingler 1883



L'entrée du port avec l'estacade et le brise-lames. Années 1950/60. Edition Jehly-Poupin – Mortagne-sur-Sèvre – Vendée. Coll. Jeanlin Henry

Lutte contre l'érosion côtière

L'Île d'Yeu veut développer sa propre stratégie

Consulté dans le cadre de la loi Climat et Résilience, le conseil municipal a exprimé son souhait que l'Île d'Yeu développe sa propre stratégie face au recul du trait de côte. Explications.

Dans le cadre de la loi Climat et Résilience adoptée le 22 août, l'Île d'Yeu fait partie d'une pré-liste de communes devant adapter leur politique d'aménagement face au recul du trait de côte. Cette pré-liste a été établie par l'État, qui s'est notamment appuyé sur « **l'indicateur national de l'érosion littorale** ».

La liste officielle des communes auxquelles s'imposeront les dispositions de cette loi fera l'objet d'un décret, « **après consultation des conseils municipaux des communes qu'il est envisagé d'y faire figurer et avis du Conseil national de la mer et des littoraux et du Comité national du trait de côte** ». Elle sera révisée tous les 9 ans au moins, sachant qu'une commune pourra demander à en faire partie à tout moment.

Espérant que son avis sera pris en compte, le conseil municipal de l'Île d'Yeu a clairement exprimé son désaccord lors de sa séance du 18 janvier 2022.

Carte locale des risques

Si l'Île d'Yeu était inscrite dans cette liste, il lui faudrait mentionner l'exposition au risque de recul du trait de côte dans tous les documents d'urbanisme, y compris dans le PLU, qui devrait être revu en conséquence et qui pourrait prévoir des emplacements de relocalisation des habitations en danger.

La commune devrait également établir une carte indiquant les secteurs impactés par le recul du trait de côte à horizon de 30 ans (zones 0-30), ainsi que les secteurs impactés sous 30 à 100 ans (zones 30-100). Cette cartographie pourrait être révisée tous les 6 ans.



Travaux de consolidation réalisés en 2015

Restrictions de construction

Dans les espaces urbanisés des secteurs 0-30 (les plus exposés), seuls seraient autorisés des constructions ou extensions de bâtiments accueillant des services publics, ainsi que des travaux concernant des constructions existantes, mais qui n'augmentent pas la capacité d'habitation. Dans les espaces non urbanisés, ne seraient possibles que des constructions ou extensions destinées à des services publics. Par ailleurs, dans ces mêmes secteurs 0-30, toutes les nouvelles constructions et extensions dans les secteurs 0-30 seraient obligatoirement démontables.

Obligation de démolir

Dans les secteurs 30-100 (moins exposés), les nouvelles constructions seraient possibles, mais si le recul du trait de côte mettait en péril leur sécurité à horizon de 3 ans, leur démolition et la remise en état du terrain aux frais des propriétaires serait ordonnée par le maire.

Afin de « **prévenir les conséquences du recul du trait de côte** » la commune disposerait d'un droit de préemption sur les biens situés dans tout le périmètre 0-30. Elle pourrait également instaurer par délibération, ce droit de préemption sur tout ou partie du périmètre 30-100.

Transfert de responsabilité

Selon le conseil municipal de l'Île d'Yeu, « **ce projet de décret peut être vu comme un transfert de responsabilité de l'État vers les collectivités territoriales, sans affectation de moyens en rapport avec l'ampleur des défis à relever** ». Il note également que la pré-liste a été établie « **sans s'appuyer sur la réalité locale pour connaître les causes du recul** ». De plus, les outils permettant à l'État de déterminer la stratégie nationale (et donc locale) ne sont pas connus pour l'instant. Enfin, une politique de repli (démolition et relocalisation des habitations) semble difficilement envisageable sur un territoire restreint comme l'Île d'Yeu.

ODYséYeu démarche scientifique

C'est pourquoi, « **le conseil municipal souhaite développer sa propre stratégie locale et privilégier une approche scientifique permettant de comprendre l'évolution du trait de côte, via la démarche ODYséYeu dans laquelle il s'est engagé** ». Cette démarche repose sur le travail réalisé localement depuis plusieurs années, dans le cadre du projet de recherche collaborative ODYséYeu mené par une équipe de scientifiques de l'Université de Nantes (NDLR dont Elsa Cariou fait partie) en partenariat avec des acteurs locaux. Le conseil municipal demande en outre que soit établie une convention, afin « **d'établir la liste des moyens techniques et financiers mobilisés par l'État et les collectivités pour accompagner les actions futures de gestion** ».

Viviane Klemm

Des aménagements forestiers pour limiter l'érosion dunaire

Des espaces de stationnement vont être aménagés dans le bois des Sapins, afin de limiter la circulation sur le haut de la dune et l'érosion qui en découle.

Particulièrement appréciés des habitants de l'île d'Yeu et des vacanciers, la plage des Sapins et le bois qui la borde sont très fréquentés en période estivale. Malheureusement, certains usagers n'hésitent pas à stationner leur véhicule ou deux-roues sur le haut de la dune, au plus près de la plage, voire sur la plage pour les vélos, ce qui contribue à fragiliser le cordon dunaire déjà soumis à l'érosion naturelle et au piétinement. Afin de dissuader les usagers de circuler en voiture, à moto ou à vélo sur le haut de la dune, les élus municipaux ont décidé d'aménager 3 espaces de stationnement au sein du bois.

Des aménagements légers

Pas question pour autant de créer des parkings et d'artificialiser le bois de Sapins, assurent les élus. « **Les aménagements seront légers et se fondront dans le paysage existant. Ils seront réalisés sur des espaces dégagés, qui existent déjà sur chacun des trois chemins permettant de traverser le bois et d'accéder à la plage** » indiquent Isabelle Cadou, adjointe en charge de l'aménagement du territoire et Valérie Auriaux, conseillère municipale et membre de la Ligue de Protection des Oiseaux. Au total, seul un arbre a été coupé, mais il n'a pas été dessouché, pour éviter de fragiliser davantage le sol. Son bois et des roches seront utilisés pour démarquer les espaces.

Limiter la circulation

« **Chaque espace de stationnement aura un sens de circulation, le même pour les trois, afin d'éviter que les gens se posent des questions** ». Dans un premier temps, un de ces trois espaces sera divisé en deux parties, l'une réservée aux véhicules et la seconde aux deux-roues. « **Nous en testerons l'efficacité pen-**



Isabelle Cadou et Valérie Auriaux sur l'un des futurs espaces de stationnement

dant la première saison. Si le résultat est concluant, nous ferons la même chose pour les deux autres ». Réalisés par les Services Techniques de la commune, tous ces aménagements seront opérationnels pour le début de la saison estivale et sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins. Des discussions sont d'ailleurs en cours avec des usagers.

Changer de comportement

Aux habitués qui ont de tout temps garé leur véhicule ou deux-roues au plus près de la plage, les deux élues rappellent que « **autrefois il y avait moins de fréquentation et moins de risques pour la dune. Mais le contexte a changé et la dune tend à reculer ici aussi. Il faut vraiment que chacun en ait**

conscience et change de comportement, pour ne pas aggraver la situation ». Aux cyclistes qui garent leur vélo sur le haut de la dune de peur qu'ils soient volés, elles rappellent « **qu'un antivol solide (en U) constitue le moyen le plus efficace de limiter le vol** ».

En parallèle, l'Office National des Forêts va réaliser un diagnostic de l'état de santé de ce bois et de celui des Conches. « **Au centre, on constate que les cyprès ont été plantés si près les uns des autres, qu'ils n'ont presque plus de feuillage, hormis à la cime. L'ONF nous dira ce qu'il faut faire pour la suite** ».

VK



Tee-shirts - Polos - Sweats - Casquettes
Shorts de bain - Sacs - Serviettes de plage
Porte-clés - Pochettes - Coussins
Bracelets argent - Bougies Bio - Savon naturel
Stickers - Etc ...

YE COLLECTION

15, Quai Carnot - 85350 ILE D'YEU

Grève dans l'enseignement.

80 participants à la marche de protestation

Le 13 janvier, une marche de protestation a réuni 80 enseignants, agents territoriaux (ATSEM, animateurs, personnel de restauration scolaire, d'entretien...), élèves, parents et sympathisants. Tous étaient venus exprimer leur ras-le-bol face à la gestion de la crise sanitaire en milieu scolaire et périscolaire.

Surcharge de travail et désorganisation

À la fois enseignante et directrice d'école, Virginie avouait se sentir oppressée et dépassée par la charge de travail. « Je passe des mercredis et week-ends à gérer les tests, à voir qui est positif ou non, à appeler les parents, à répondre à leurs questions par mail... Et quand je suis en classe, je dois sans arrêt m'interrompre, parce qu'un élève est positif et qu'il faut prévenir les parents ».

La directrice pointait également le manque d'anticipation du gouvernement. « Depuis le 5 janvier nous avons eu 3 protocoles. C'est insupportable, surtout que nous sommes toujours prévenus à la dernière minute. Il faut s'organiser dans la précipitation, sans être au courant des directives précises ».

Des enseignants abandonnés

Pour Anne-Sophie, professeur de collège, « les classes sont surchargées, beaucoup d'élèves malades sont absents, les moyens en vie scolaire man-



Les protestataires ont marché jusque sur le port

quent et les protocoles, que nous découvrons dans les médias la veille pour le lendemain, sont inapplicables. Nous nous sentons vraiment abandonnés » ! Les enseignants déplorent également de ne plus pouvoir assurer la continuité des enseignements. « Comment faire cours, quand il y a 7-8 enfants absents tous les jours et quand les absents changent tous les jours » ?

Obligés de faire garderie

Représentante des parents d'élèves, Roxane déclarait comprendre « l'exaspération et

l'épuisement des enseignants et agents territoriaux, obligés de toujours s'adapter à des changements de protocole et de devoir faire garderie plutôt que leur métier. Dans ces conditions nos enfants n'apprennent plus correctement ».

Comme beaucoup, elle doutait de la pertinence des derniers protocoles mis en place. « Ils n'empêchent pas les enfants de tomber malades les uns après les autres et nous obligent à jongler avec notre emploi du temps, pour récupérer les enfants, aller à la pharmacie, faire les autotests, des attestations sur l'honneur, etc. ». Et de s'interroger, « qu'est-ce que les enfants vont retenir de ce mois d'enseignement » ?

Des enfants en grande fragilité

« Les enfants, est-ce qu'on y pense encore ? De la crèche au lycée, ils subissent cette crise sans forcément en comprendre les règles et tout ce qui est en train de se jouer dans le monde entier » rappelle Laure Barault, secrétaire générale de la CFDT Interc 85. Comme beaucoup d'enseignants en école primaire et d'animateurs en périscolaire, Virginie la directrice d'école accueille des enfants, qui « vivent dans la peur et la colère ». Même constat chez les anima-

teurs des structures de loisirs. « Nous voyons des enfants en grande fragilité et fatigués. Notre métier était fait de rires, de loisirs et de rapports humains. Maintenant il se résume à contrôler les mains, les masques et les protocoles ».

Clarté, simplicité et anticipation

Collégiennes, Alicia, Jeanne et Odélia n'en pouvaient plus « des protocoles, qui changent sans arrêt et que personne ne comprend » et du port du masque, qui « devient vraiment pénible ». Comme beaucoup d'élèves, elles préféreraient reprendre les cours à distance et que les classes soient fermées jusqu'à ce que le virus soit moins virulent.

Qu'ils soient enseignants, agents territoriaux, parents ou élèves, tous réclamaient un protocole sanitaire clair, simple, stable, cohérent entre le scolaire et l'extra-scolaire, ainsi que de l'anticipation pour sa mise en place. « Au lieu d'avoir à écouter le journal de 20 h pour apprendre les décisions à appliquer pour le lendemain, nous avons besoin de clarté, de latitude et de temps pour pouvoir les mettre en œuvre » concluait le maire Bruno Noury, venu soutenir les manifestants.

Viviane Klemm



Des enfants s'étaient joints à la marche

Parcours métiers

Les collégiens découvrent la diplomatie

En 2021, les élèves de 4^e du collège des Sicardières ont participé au Concours de Jeunes Ambassadeurs, au terme duquel 4 d'entre eux ont remporté le 3^e prix pour la région Pays de la Loire. Dans le cadre de leur parcours de découverte des métiers, ces mêmes collégiens, désormais en classe de 3^e, ont accueilli et échangé avec le diplomate Jean-Baptiste Chauvin, qui fut ambassadeur au Costa-Rica et en Équateur de 2013 à 2021. Hasard du calendrier, cette rencontre a eu lieu le lendemain de la première offensive russe en Ukraine, l'occasion d'évoquer les risques de mouvements de populations et la position des autres pays. Mais elle a surtout permis aux collégiens d'y voir plus clair sur le quotidien et le rôle des diplomates en ambassade.

Beaucoup de rencontres

« Être diplomate consiste à développer les relations entre la France et les pays étrangers, mais aussi à gérer les crises. Cela suppose de passer beaucoup de temps à s'informer » a expliqué Jean-Baptiste Chauvin aux adolescents.

La diplomatie suppose aussi d'aimer aller vers les autres, car le quotidien en ambassade est ponctué de déplacements au sein du pays d'accueil et de rencontres avec des locaux ou étrangers très différents les uns des autres.

Parler plusieurs langues étrangères est bien sûr indispensable, mais n'évite pas certaines situations amusantes. « Je me souviens d'avoir fait une intervention en



Anne-Sophie Sommerlad-Martin et les élèves de 3^e ont accueilli Jean-Baptiste Chauvin

anglais devant une assemblée d'élèves sri lankais. Au bout d'un moment, je me suis rendu compte, qu'ils ne comprenaient pas un mot de ce que je disais ».

Dans de nombreux pays

Pour intéressante qu'elle soit, la vie de diplomate nécessite de bien réfléchir à ses envies, car elle est synonyme de contraintes professionnelles et familiales. Le quotidien peut être troublé par le contexte local, comme des « mouvements de tension » (en Éthiopie), « des manifestations » (en Équateur) ou par des imprévus comme la gestion du coronavirus. « Lorsque le premier confinement est entré en vigueur en France et en Équateur, nous avons dû trouver le moyen de

contacter les touristes français et de leur permettre de rentrer chez eux ».

Mais au cours de ses affectations successives dans différentes ambassades - du Venezuela à l'Équateur, en passant par le Sri Lanka, l'Éthiopie, le Mexique, le Costa Rica, etc. -, Jean-Baptiste Chauvin a accumulé plein de bons souvenirs et réalisé de belles rencontres et découvertes. « J'ai eu la chance de faire un travail que j'ai toujours aimé et ce, dans des endroits très différents ».

Un métier plus accessible

Pour lui, la diplomatie n'est plus l'apanage des hommes et d'une certaine élite. « Aujourd'hui, chacun a ses chances pour accéder aux métiers de la diplomatie

et peut évoluer au fil de sa carrière. L'idée ne m'est pas venue tout de suite, mais j'ai toujours été attiré par l'étranger, non pas comme un touriste, mais pour y vivre de l'intérieur et avoir de vrais échanges avec les habitants ». Sa maîtrise de lettres modernes en poche, Jean-Baptiste Chauvin a enseigné quelque temps en Irlande, avant de partir pour un an au Guatemala, comme volontaire. C'est alors seulement, qu'il a eu l'idée de passer les concours de la fonction publique - dont celui de l'École Nationale d'Administration -, qui allaient lui permettre d'effectuer sa carrière de diplomate entre la France et l'étranger.

VK

Deux classes supplémentaires au collège des Sicardières

Chaque année au mois de janvier, la Direction d'académie alloue à chaque collège un nombre d'heures d'enseignement. Or depuis 2015, la dotation du collège des Sicardières n'avait cessé de baisser, en dépit de l'augmentation régulière du nombre d'élèves, parmi lesquels certains nécessitant un accompagnement particulier. Craignant que cette situation ne finisse par nuire grandement à la qualité de l'enseignement et à l'égalité des chances des jeunes Islais, les parents ont alerté le ministre de l'Éducation Natio-

nale, ainsi que plusieurs élus locaux et régionaux, en plus de la Direction d'académie de la Vendée et du médiateur académique.

6 classes au lieu de 4

Grand bien leur a pris, car ils ont fini par être entendus. Pour l'année scolaire 2022/2023, la Direction d'académie a annoncé une dotation horaire de 178 heures, soit 58 heures de plus que celle de l'année scolaire en cours. « C'est une bonne nouvelle pour notre établissement. Nous allons pouvoir dédoubler les deux classes

dont les effectifs seront les plus importants à la rentrée 2022 » assure Stéphanie Serru, le principal du collège. L'établissement passera ainsi de 4 classes pour 109 élèves, à 6 classes pour 114 élèves prévus.

Une mobilisation efficace

« Nous sommes rassurés, car la rentrée de septembre s'annonce dans de meilleures conditions » ajoute Roxane Berget, au nom des parents d'élèves. Même satisfaction du côté des élus locaux. « La mobilisation des parents, ensei-

gnants et élus a porté ses fruits. C'est la première fois depuis longtemps que nous accueillons l'annonce de la dotation horaire avec satisfaction » indique Carole Charreau, première adjointe et conseillère départementale de l'île d'Yeu. Enseignants, parents et élus espèrent désormais, que cet effort consenti par l'Éducation Nationale pour la rentrée 2022-2023 se prolonge les années suivantes.

VK

Un nouveau local pour la CFDT et la conseillère des salariés

À compter du mois de juin, la section locale CFDT et Sylvie Besson, la conseillère des salariés, accueilleront les salariés de l'Île d'Yeu dans un local situé au Pôle Économique.

Seule organisation syndicale disposant d'une représentation locale, la CFDT compte une centaine d'adhérents (mairie, Ehpad, hôpital, Compagnie Yeu Continent...) à l'Île d'Yeu. Pour la première fois depuis sa création, la section CFDT de l'Île d'Yeu proposait 2 journées de formation et d'information destinées à ses adhérents, ainsi qu'à tous les salariés de l'île. Philippe Portier, le secrétaire national CFDT avait fait spécialement le voyage pour l'occasion, répondant à l'invitation de Jonathan Semelin, le secrétaire régional CFDT en charge de la Vendée et de Laure Barault, la secrétaire générale de la CFDT Interco-85.

Un signe de démocratie

Ces rencontres furent l'occasion pour la CFDT et la commune de l'Île d'Yeu de renouveler pour 9 ans l'accord de mise à disposition gracieuse d'un local pour la section locale CFDT. « **Ce local va nous permettre de rester au plus proche des salariés. C'est une vraie reconnaissance de la commune** » a déclaré Jonathan Semelin reconnaissant. « **J'avais à cœur de participer à cet événement, car c'est très particulier**

une île, puisque c'est un territoire un peu fermé. Le fait que la CFDT ait un local contribue à y faire vivre la démocratie » a ajouté Philippe Portier.

Un local adapté aux besoins

« **Le personnel a besoin qu'on l'accompagne, sinon cela ne fonctionne pas. En tant que plus gros employeur de l'île, la collectivité se doit de montrer l'exemple. Il est important que les salariés disposent d'un local syndical adapté à leurs besoins** » assurait le maire Bruno Noury. Basée à la résidence Calypso, la section locale emménagera en juin au Pôle Économique des Bossilles, « **un endroit plus approprié à une activité syndicale, que précédemment** » notait Béatrice Chasle, la Directrice générale des services de la mairie de l'Île d'Yeu.

Permanence hebdomadaire CFDT

Une permanence hebdomadaire et des rendez-vous individuels (sur demande) y seront assurés par des représentants spécialement formés à cet effet. Les salariés pourront y trouver des réponses concernant leur quotidien (contrat de travail, bulletin de salaire, congés, relations avec les collègues ou la hiérarchie, mal-être au travail...), ou concernant le fonctionnement de la CFDT. « **En France, chaque salarié a le droit d'adhérer au syndicat de son choix, et ce, quelle que soit la taille de son entreprise. Il**



Bruno Noury, Sylvie Besson, Jonathan Semelin et Laure Barrault

n'est pas obligé d'en parler à son employeur » rappelle Jonathan Semelin.

RDV avec la conseillère des salariés

Ce local sera également utilisé pour les rendez-vous avec Sylvie Besson, récemment nommée conseillère du salarié par le préfet de Vendée. Qu'il soit syndiqué ou non, un salarié convoqué à un entretien préalable à son licenciement a en effet le droit d'être assisté. S'il n'y a pas de représentant du personnel élu au sein de son entreprise, il peut se faire assister par un autre salarié de l'entreprise ou par un conseiller extérieur, appelé « conseiller du salarié ». Le conseiller du salarié peut aussi assister le salarié lors

d'un entretien dans le cadre d'une rupture conventionnelle. Dans tous les cas, il assiste et conseille gratuitement et de manière confidentielle les salariés qui le sollicitent.

VK

- Plus d'informations par email à laure@intercocfdt85.fr ou par téléphone au 06 30 98 29 52.

- Pour prendre rendez-vous avec Sylvie Besson, conseillère du salarié, téléphoner au 06 85 18 10 70

Retrouvez La Gazette Annonces sur internet
www.gazette-iledyeu.fr

La chocolaterie de l'île d'Yeu
Chocolats Maison - Cafés - Thés - Epicerie fine

CHOCOLATERIE - ÉPICERIE FINE

La Maison d'Oya
ÎLE D'YEU

OUVERT A L'ANNÉE

11 rue de la République (face à la Crêperie Martin)
Tél. : 07 49 93 07 67 contact@lamaisondoya.fr



Lamaisondoya.fr

Le Secours Catholique de l'Île d'Yeu cherche son/sa responsable

Appelée à poursuivre sa route sur le continent, Odette Bothereau cède sa place de responsable du Secours Catholique de l'Île d'Yeu. La candidature est ouverte à tous.

À l'Île d'Yeu, le Secours Catholique est la seule association de soutien aux personnes en situation de précarité. Bien que fondée sur l'Évangile, elle est ouverte à tous, croyants ou non. « **Nous accompagnons en moyenne une vingtaine de foyers, certains ponctuellement (coups durs, perte d'emploi...) et d'autres de manière permanente** » indique Odette Bothereau, la responsable locale, qui va bientôt quitter l'Île d'Yeu et recherche un(e) remplaçant(e).

En lien avec le CCAS et la Banque Alimentaire, la quinzaine de bénévoles propose accueil, écoute, aide alimentaire, voire financière suivant le cas. Pour réunir des fonds, ils disposent d'une boutique (située en face de l'église Notre-Dame du Port), où ils trient et mettent en vente les vêtements et articles textiles en bon état, qui leur sont donnés par la population. Ils organisent également des ventes de braderies solidaires, des ventes de gâteaux, ainsi que la collecte pour la Banque Alimentaire.

Une réelle satisfaction

« **Pouvoir aider les autres en étant entouré d'une équipe généreuse et qui s'entend bien, apporte une réelle satisfaction** ». C'est donc le cœur à la fois lourd et léger, qu'Odette Bothereau va quitter l'Île d'Yeu, afin de réaliser son nouveau projet professionnel dans le domaine social. Mais pas question pour elle de mettre fin à son engagement au profit des personnes en difficulté. « **Sur le continent, je continuerai à être bénévole pour le Secours Catholique** ».

Car les difficultés de la vie, elle y a été durement confrontée par le passé. Ne sachant plus vers qui se

tourner pour réussir à s'en sortir, elle a fini par franchir les portes du Secours Catholique. « **J'y ai trouvé de l'aide, du soutien et beaucoup de bienveillance de la part des bénévoles. Cela m'a progressivement aidée à reprendre confiance en moi et à rebondir** ». Elle a ainsi réussi à décrocher son premier emploi en CDI.

Comme une vraie famille

Reconnaissante et hypermotivée, Odette Bothereau a choisi de s'engager comme bénévole au Secours Catholique de l'Île d'Yeu. Une recrue de choix pour Gabriel Bernard, le responsable de l'époque, qui l'a prise sous son aile et l'a formée. « **Il m'a bien expliqué tout le fonctionnement et m'a beaucoup soutenue** ». C'est ainsi qu'en 2019, la Délégation de Vendée a proposé à Odette Bothereau de lui succéder.

Très investie dans ses nouvelles responsabilités et soutenue par son équipe, « **qui est finalement comme une vraie famille** », elle a continué à se former pour acquérir davantage de compétences et d'assurance. Avec le recul, elle estime que pour être responsable, « **il faut aimer écouter et aider les autres, travailler en équipe, être organisé et bien sûr avoir quelques heures chaque semaine à consacrer au Secours Catholique** ». Des formations permettent de se familiariser au fonctionnement interne de l'association.

VK

Utile : Plus d'informations sur <https://www.secours-catholique.org/donnez-du-temps-au-secours-catholique>.

Contact : Secours Catholique de l'Île d'Yeu - rue du Ker Blanchard 85350 L'Île d'Yeu - Tél. : 07 77 59 76 65



Odette Bothereau avait pris la responsabilité du Secours Catholique de l'Île d'Yeu en 2019

En juin, à la ferme
Vendredi et samedi de 16h30 à 19h30
Juillet et août
Du lundi au samedi de 11h à 20h

Toute l'année :
Marché paysan à la ferme
tous les vendredis à partir de 16h30

Plus d'informations sur
www.lafermedemilie.fr
fermedemilie@gmail.com
Tél. 07 82 22 80 31

Chemin de la Messe - Ker Poiraud

Nouveau !

Une permanence de France Victimes 85 à l'Île d'Yeu

Une permanence mensuelle assurée par *France Victimes 85* permet désormais aux habitants de l'Île d'Yeu victimes de préjudice corporel, moral ou matériel de ne plus se retrouver seuls face à leurs difficultés.

Chacun peut un jour être victime d'un préjudice, dont l'auteur ou les auteurs sont passibles de sanctions pénales. Or dans ces moments-là, il n'est pas toujours facile de savoir vers qui se tourner et quelle(s) démarche(s) entreprendre. C'est pour éviter que les victimes vendéennes se retrouvent démunies et livrées à elles-mêmes, que l'association *France Victimes 85* a été créée il y a plusieurs décennies déjà.

Chaque année elle prend en charge plus de 3 000 Vendéens victimes de préjudices corporels, matériels ou moraux. « **L'association compte 11 bénévoles, 4 juristes et 4 psychologues expérimentés. Elle accompagne les victimes en leur apportant gratuitement et en toute confidentialité une écoute, des conseils et un accompagnement au niveau juridique, psychologique et social** » explique Patrick Bauthamy le président de l'association.

Des rendez-vous en visioconférence

France Victimes 85 est reconnue par le Ministère de la Justice et

signataire d'une convention avec le Procureur de la République. Elle accueille les victimes dans ses locaux situés dans les deux tribunaux des Sables d'Olonne et de la Roche-sur-Yon, ainsi que dans plusieurs permanences délocalisées. Elle intervient également au Service de médecine légale du Centre Hospitalier Départemental Vendée et propose désormais aussi des permanences en visioconférence dans certaines communes de Vendée.

Une convention liant l'association, le parquet des Sables d'Olonne et le Centre Communal d'Action Sociale de l'Île d'Yeu a été établie dans ce sens. « **Nous assurerons une permanence chaque premier lundi du mois. Au lieu de se rendre sur le continent, les victimes de l'Île d'Yeu pourront rencontrer Géraldine Martineau, l'une de nos juristes, par écran interposé** ».

1 624 victimes de préjudices corporels en 2020 !

« **Avec le coronavirus notre activité a un peu baissé, mais en 2020 nous avons aidé 3 053 victimes, dont 1 525 femmes, 1 323 hommes et 205 personnes morales. 220 victimes étaient mineures** » indique Patrick Bauthamy. 53 % des victimes ont sollicité l'association pour atteinte aux personnes (violences volontaires ou non, menaces, injures, harcèlement, infractions à caractère sexuel...), 35 % pour atteinte aux biens (vol, dégradation, escroquerie...), 6 % pour des accidents



Patrick Bauthamy et Géraldine Martineau

de la circulation et 6 % pour d'autres préjudices.

« **Nous accompagnons les victimes jusqu'à ce que la procédure juridique soit totalement close, mais sans nous substituer aux avocats bien sûr. Nous pouvons aussi orienter celles qui le souhaitent vers des professionnels (avocats, huissiers...), vers les services sociaux ou vers d'autres associations spéciali-**

sées dans l'aide aux victimes (SOS Femmes, CIDFF...) avec lesquelles nous travaillons ».

Viviane Klemm

Les permanences de l'Île d'Yeu en pratique

- Les permanences ont lieu chaque premier lundi du mois, de 9 h 30 à 12 h au CCAS – 38, rue du Puits Neuf.
- Les rendez-vous se déroulent en toute confidentialité et sans témoin, dans une salle du CCAS équipée d'un système de visioconférence.
- Chaque victime peut solliciter autant de rendez-vous que nécessaire. En cas de besoin, il sera possible d'échanger directement par téléphone avec la personne en charge du dossier.
- Pour prendre rendez-vous, il faut contacter France Victimes 85 au 02 51 23 52 63 (antenne des Sables d'Olonne) ou le CCAS de l'Île d'Yeu au 02 28 12 91 36.

Utile : Plus d'informations sur <https://francevictimes85.fr> et sur Facebook « France Victimes 85 ».

NOUS PRIVILÉGIONS LA PÊCHE LOCALE ET DE SAISON



ARRIVAGES QUOTIDIENS
DE POISSONS,
COQUILLAGES ET
CRUSTACÉS.

ET LE PETIT PLUS !
Ne vous occupez de rien,
nous **NETTOYONS VOS**
POISSONS.

Commandez nos fameux
PLATEAUX DE FRUITS DE MER !

Faites plaisir de façon originale
en offrant des **BONS CADEAUX**
de la valeur de votre choix.

PORT-JOINVILLE
☎ 02 51 58 53 88

*TICKETS RESTAURANT
ACCEPTÉS*
REGLEMENTS A DISTANCE

SAINT-SAUVEUR
☎ 02 51 58 50 13

SUPER U
☎ 02 51 26 00 63

Suivez l'actualité de la poissonnerie sur notre page

POISSONNERIE.HENNEQUIN@ORANGE.FR

SUPER U

HORAIRES D'ÉTÉ

À PARTIR DU LUNDI 4 JUILLET

- **LUNDI AU SAMEDI :**
JOURNÉE CONTINUE de 9H00 à 20H00
- **DIMANCHE matin :** 9H30 à 12H30

Votre supermarché sera ouvert jeudi 14 juillet
de 9H00 à 13H00



ANIMATION CARTE U LE JEUDI 23 JUIN 2022

UNE GLACIERE SHOPPING AVEC FERMETURE
aux clients CARTE U dès 50 € d'achats

Collection Mobilier de Jardin

SERVICES PHOTOS
NUMÉRIQUES & ARGENTIQUES
ET CRÉATION D'OBJETS PERSONNALISÉS

rue du Nord (100 m après La Poste)
Tél. 02 51 58 36 35

LIVRAISON A DOMICILE



HORAIRES D'OUVERTURE

A PARTIR DU 4 JUILLET

LUNDI AU SAMEDI : 9H00 A 20H00

DIMANCHE : 9H30 A 12H30

NOUVEAUTÉS CHEZ CASINO

- Un **nouvel espace BIO** vous proposant une gamme variée comportant plus de 70 références.
- Une création d'une **cave à vin réfrigérée** permettant de disposer de bouteilles fraîches tout au long de la journée.
- Un **nouveau rayon fruits et légumes** placé à hauteur afin de faciliter au mieux l'accessibilité des produits.
- Vous pourrez également découvrir un **nouveau rayon fromage traditionnel**.
- Une **rôtisserie** proposant des poulets ainsi que des pommes de terre prêt à déguster.
- Nous mettons en place des **caisses automatiques** afin de favoriser un passage rapide pour les paniers de moins de 20 articles



31 RUE CALYPSO - PORT JOINVILLE - 02 51 58 57 16



Les collégiens développent leur imaginaire avec une auteure

Les 23 et 24 mars, les élèves de 5^e du collège Notre-Dame du Port ont accueilli l'historienne et auteure Marie-Laure de Cazotte, également présidente de l'association *Une Île... Des Auteurs*. « Cette rencontre était destinée à permettre aux élèves de se familiariser avec la démarche de l'écriture et de comprendre qu'elle n'est pas qu'un divertissement. Je souhaitais également leur faire comprendre qu'il existe une mémoire collective et pourquoi les livres que nous aimons parlent de nous. On lit aussi pour comprendre sa propre vie » explique Laurence Benassis, leur professeur de français.

La genèse d'un ouvrage

Marie-Laure de Cazotte a débuté son intervention en expliquant aux adolescents le quotidien des écrivains, de l'idée d'un ouvrage à sa promotion, rappelant au passage, que « la lecture est une nourriture pour les écrivains » et qu'ils passent beaucoup de temps à lire, « pour la qualité de l'histoire et pour le style ». Elle a également évoqué ses débuts d'écrivain. « À votre âge, j'étais très mauvaise à l'école, mais j'ai toujours eu envie d'écrire. Adolescente, je rêvais beaucoup. Mais je ne suis écrivain que depuis quelques années. J'ai écrit mon premier livre dans une situation d'urgence (*Un temps égaré*, Albin Michel, 1^{er} prix du Festival du premier roman 2015) ».

Depuis cette époque, elle a publié trois autres ouvrages, qu'elle a mis quelques mois, voire plu-

sieurs années à écrire. « Chaque livre est une nouvelle aventure (...) Pour *À l'ombre des vainqueurs* (NDLR un roman sur les malgré-nous), j'ai fait beaucoup de recherches, d'interviews et me suis beaucoup déplacée, tandis que pour *Ceux du fleuve* (NDLR un roman sur la guerre de Vendée), je n'ai pas eu besoin de beaucoup me déplacer, car la plupart des informations étaient accessibles de chez moi. Mais j'ai passé beaucoup de temps à regarder la Loire ».

Aux sources de l'imaginaire

Marie-Laure de Cazotte a ensuite amené les collégiens à réfléchir aux sources de l'imaginaire. S'appuyant sur des photos d'œuvres très anciennes, ainsi que sur des ouvrages étudiés au collège, elle leur a montré que les hommes ont de tout temps inventé des personnages irréels, des hommes à tête d'animaux par exemple. Qu'est-ce qui les y a poussés ? « Certains savants pensent que l'Homme a des molécules de vivant, qui ont des milliards d'années et qu'il est une mémoire vivante ». Ce serait donc cette mémoire qui s'exprimerait. La séance du lendemain fut consacrée à un exercice pratique destiné à convaincre les élèves, que tout le monde a de l'imagination, même ceux qui sont persuadés du contraire. Pour l'occasion, il leur a été demandé de s'imaginer en personnage irréel, qui envahit un lieu de son choix à l'île d'Yeu. Chacun à tour de rôle, ils ont raconté leur personnage, avec ses caractéristiques, ses motivations, etc. Un exercice si



Marie-Laure de Cazotte au milieu des collégiens

prenant, qu'ils en ont oublié de quitter la salle de classe à la fin du cours. « Ils sont vraiment rentrés dans le jeu de l'imagination. C'était très intéressant de les

écouter » assure Marie-Laure de Cazotte, heureuse de cet échange constructif.

VK

Difouaine

Dépannage plomberie

06 31 01 17 71

Béatrice Hénoux

23, chemin des Perdrettes - 85350 Ile d'Yeu

Siret 524 381 159 00036



NOUVEAU

Olivier Multi Services



Olivier Burgaud

Tonte pelouse, entretien terrasse,
peinture et petits bricolages

OBMS@ORANGE.FR

06 80 10 34 34

CESU acceptés

DÉBUT D'ACTIVITÉ EN JUIN

Plâtrerie Guibert

PLÂTRERIE TRADITIONNELLE
CLOISON SÈCHE et ISOLATION
ENDUIT PLÂTRE

À LA MACHINE HAUTE DURETÉ LISSE OU FEUTRÉ À L'ANCIENNE

06 07 22 36 09

guibert.platrerie@gmail.com

31 rue du Camp 85350 Ile d'Yeu

Deux prix pour le documentaire de Teddy Orsonneau !

Avec son documentaire sur le métier de berger, Teddy Orsonneau a remporté 2 prix, ainsi qu'un chèque de 250 €.

Décrocher un prix dès sa première participation au concours « Je filme le métier que j'aime », parrainé par 3 ministères et soutenu par de grandes entreprises, l'Atelier Cinéma du collège des Sicardières n'y croyait pas trop. Mais le documentaire « Un berger à l'Île d'Yeu » réalisé par Teddy Orsonneau a fait son effet. Il a remporté un Clap de bronze au concours national et quelques mois plus tard, le Crédit Mutuel Océan, qui est partenaire du concours, lui a décerné le 3^e prix au niveau régional, ainsi qu'un chèque de 250 €. Ce chèque lui a été remis le 22 janvier par Louis Dupont, le président du conseil d'administration du Crédit Mutuel de l'Île d'Yeu et Christelle Cantin, la directrice.

Première participation

« Il s'agissait de notre première participation à ce concours. Le thème des métiers nous intéressait, car nous avions eu l'idée de filmer des capsules métiers pour le Forum des métiers organisé par la mairie. Mais le contexte sanitaire nous a empêché de la

concrétiser » indique Laure Augereau, professeur d'arts plastiques et de technologie, qui co-anime l'Atelier Cinéma du collège des Sicardières avec Olivier Gadal, le technicien audiovisuel de l'association « Oya Films ».

Très motivé par ce concours, Teddy Orsonneau n'a pas mis longtemps à choisir le sujet de son reportage. « J'aime beaucoup les animaux et le métier de berger est rare » explique l'adolescent, qui a décidé d'interviewer Pierre (Ferme d'Émilie). Tout en s'appuyant sur Laure Augereau pour les aspects organisationnels et Olivier Gadal pour la partie technique, Teddy a multiplié les séances de travail préparatoire, de tournage, puis de montage.

Que ce soit sur la forme ou sur le fond, son documentaire de 3 minutes - la durée maximale autorisée - dessine parfaitement les contours du métier de berger. « 3 minutes, c'est vraiment court » observe toutefois l'adolescent, un peu frustré de ne pas avoir pu en montrer davantage. En dépit de ses troubles « Dys », Teddy Orsonneau a prouvé que la motivation, l'implication et le travail permettaient d'atteindre son objectif.

VK



Olivier Gadal, Teddy Orsonneau et Laure Augereau

Utile : Vidéo « Un berger à l'Île d'Yeu » à retrouver sur <https://www.parcoursmetiers.tv/video/12268-un-berger-a-lile-dyeuplus-d'informations>.

Plus d'informations concernant le concours sur <https://jefilmelemetierquimeplait.tv>

J.élec
TOUS TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ
Neuf - Rénovation - Dépannage

J.élec
Julien Deshayes
06 19 04 02 24
j.elec@outlook.fr

Maison Fondée en 1955

sarl Gillon

Plomberie - Chauffage
Sanitaire - Ramonage
Zinguerie

Tél. 02 51 58 34 03 - Port. 06 07 59 56 16
Fax : 02 51 58 71 00
e-mail : sarlgillon@wanadoo.fr
3, ruelle à Sylvania 85350 Ile d'Yeu

l'île eau courant
INSTALLATION - DÉPANNAGE - VENTE

**ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE
ZINGUERIE - POÊLE
ÉLECTROMÉNAGER
TV - ANTENNE**

7 rue Pierre Henry 85350 L'ÎLE D'YEU

02 51 26 03 23
ile.eau-courant@orange.fr

Nouveau ! Des consultations de santé mentale

Élargir et pérenniser l'offre de soins fait partie des objectifs identifiés dans le Contrat Local de Santé 2019-2022, qui lie la commune de l'Île d'Yeu et l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire. Or depuis quelques années, l'offre en matière de santé mentale était plus que réduite sur l'île. Grâce au concours du Centre Hospitalier Loire Vendée Océan de Challans, une équipe mobile du Centre Médico-Psychologique de la Barre-de-Monts assure désormais des permanences au Centre de santé ou à l'Hôpital Dumonté.

Se rapprocher des patients

« Ces permanences qui sont destinées aux adultes et adolescents de plus de 15 ans, contribuent à renforcer l'offre de soins spécialisés et évitent aux patients islais de se rendre sur le continent. Nous espérons pouvoir bientôt proposer des consultations pour les plus de 70 ans, avec si possible des rendez-vous à domicile » indique Briec Carré, le directeur de l'hôpital de l'Île d'Yeu. Une nouvelle offre en phase avec les orientations actuelles en matière de santé, qui tendent à aller

davantage au chevet des malades, afin de limiter les hospitalisations.

Pas besoin d'ordonnance !

L'équipe mobile intervenant à l'Île d'Yeu est composée de 4 praticiens habitués à travailler ensemble : le psychiatre Dr Olivier Gosselin, la psychologue Isabelle Mautouchet, l'infirmière en psychiatrie Valérie Lévêque et la cadre de santé Florence Lefebvre. Le psychiatre et l'infirmière sont présents une fois par mois, tandis que la psychologue reçoit ses patients chaque vendredi. Pour les consulter, il n'est pas nécessaire d'avoir une d'ordonnance du médecin généraliste. La prise de rendez-vous se fait par téléphone au Centre Médico-Psychologique de la Barre-de-Monts (tél. 02 28 10 42 80).

Un parcours coordonné

« Nos consultations s'adressent aux personnes atteintes de pathologies mentales non organiques (dépression, gestion des émotions, anxiété, troubles de l'humeur, schizophrénie, troubles bipolaires, etc.) » précise Dr Olivier Gosselin. Les informations recueillies par l'infirmière lors



Briec Carré, Florence Lefebvre, Valérie Lévêque, Dr Olivier Gosselin et Dr Isabelle Alix

du premier entretien avec le patient sont transmises au psychiatre, qui coordonne le parcours de chaque patient (rendez-vous avec le psychiatre, la psychologue et/ou l'infirmière, hospitalisation...). Même lorsqu'elle n'est pas présente sur l'île, l'infirmière peut être jointe téléphoniquement par les patients. De son côté, la cadre de santé coordonne l'ensemble de l'activité et

assure le lien avec les familles des patients.

VK

Utile : Consultations de santé mentale au Centre de santé ou à l'hôpital de l'Île d'Yeu réservées aux plus de 15 ans. Prise de rendez-vous au CMP de la Barre-de-Monts, tél. 02 28 10 42 80.

MAÇONNERIE GÉNÉRALE NEUF ET RÉNOVATION



SARL PRbâtiment

CONSTRUCTION
EXTENSION
TOITURES - ENDUITS
TERRASSES - ETC...

06 69 46 52 53

sarl.prbatiment@gmail.com

28 Rue du Puits mulet 85350 l'Île d'Yeu

02 51 59 17 91

sarl-homelec@orange.fr

SARL
HOMÉLEC

Entreprise générale de maçonnerie et électricité
Bureau d'études & Suivi de chantier

Réalisations :

Construction et extension de maison individuelles
Rénovation de maisons
Pierre de pays, terrasses, aménagements



Petit + :

Notre bureau d'études vous accompagne pour les plans et demandes de permis de construire de votre projet, ainsi que le suivi de chantier!

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h
Au Ker Chauvineau, 67 Rte de la Rollandière

Retrouvez-nous également sur : homelec-ile-yeu.fr



Bureau d'études
Maitrise d'oeuvre



Réalisation de plans
Permis de construire
Etude financière du projet
Suivi de travaux



LBM bureau d'études et Maitrise d'oeuvre
Bureau: 18, Rue Calypso - 85 350 L'île D'Yeu
Siège social: 1, Rue de la Corderie - 85 350 L'île D'Yeu
lbm.bureaudetudes@gmail.com - 07 72 27 33 89
Siret: 840 496 905 00018 / APE: 7490A



Constructions neuves
Rénovation

*Maçonnerie, pavage, pose de pierre islaise, couverture,
enduit finition islaise, charpente, menuiserie*



Pour toute demande concernant vos projets
contactez-nous au **02 28 11 05 83**
ou rendez-vous à notre agence située
au 18 rue Calypso
à Port Joinville (face au magasin Casino)
mail : sarllabellemaison@gmail.com



Maçonnerie
Neuf & Rénovation

☎ **02 51 59 23 90**

90, rue de la Garde
85350 L'ILE D'YEU

bessonnetms@orange.fr

YEUBTP.COM

Tout le bâtiment de A à Z



YEUBTP

poursuit la réussite menée par les entreprises
Ogienne de Batiment et Ricolleau Viaud Batiment
depuis plus de 40 ans avec plus de 500 réalisations à l'île d'Yeu.

CONCEVOIR
CONSTRUIRE
AMENAGER
RENOVER



Votre maison clés en main
Bureau d'étude
Conduite de travaux
Mise aux normes assainissements
Travaux tous corps d'état réalisés par nos équipes
en neuf et rénovation

16 rue de la République
85350 l'île d'Yeu
contact@yeubtp.com

02 51 58 26 05
www.yeubtp.com



Contrôle des deux-roues des collégiens : des équipements de sécurité insuffisants !

L'opération de contrôle des deux-roues des collégiens et de leurs équipements de sécurité a une nouvelle fois fait ressortir de nombreux manquements.

Il faisait encore nuit lors du contrôle par la gendarmerie et la police des deux-roues des collégiens de l'île d'Yeu. « **Cette opération de contrôle est destinée à leur rappeler, que des équipements sont obligatoires pour assurer leur sécurité sur la route et que certains sont fortement recommandés** » expliquait le major Richard Van Weymeersch en charge de la brigade de gendarmerie.

Peu de gilets réfléchissants

Pour chaque vélo, trottinette ou scooter, policiers et gendarmes vérifiaient la présence et le fonctionnement des freins, de la sonnette, de l'éclairage avant et arrière, des catadioptrés, etc. Ils vérifiaient aussi le port du casque, « **obligatoire pour les moins de 12 ans, mais fortement recommandé quel que soit l'âge** » et d'un gilet réfléchissant « **obligatoire hors agglomération de nuit et par manque de visibilité** », ainsi que la présence des attestations d'assurance (trottinette et scooter), du certificat d'immatriculation (scooter) et du permis de conduire (scooter). Bilan de l'opération : de nombreux manquements, mais sur-



Contrôle des deux-roues des collégiens par la gendarmerie et la police municipale

tout l'absence quasi systématique du gilet réfléchissant et fréquente du casque, car tous deux sont jugés inesthétiques par les adolescents.

Expliquer et prévenir

Plutôt que de verbaliser les nombreux adolescents en infraction, les gendarmes et policiers ont fait

de la pédagogie. Quelques semaines plus tard, accompagnés de leurs parents ils devaient présenter leur deux-roues et l'équipement complet de sécurité, ainsi que les éventuels papiers qui manquaient à la gendarmerie. « **Cela permet de leur rappeler l'intérêt des équipements de sécurité et de répondre à leurs**

questions ». Plusieurs parents avaient d'ailleurs profité de l'opération de contrôle devant les collèges pour se renseigner sur la réglementation concernant les trottinettes électriques

Viviane Klemm.

Vélo, trottinette, scooter, ce qui est obligatoire

- Circuler à vélo

Casque (jusqu'à 12 ans), gilet réfléchissant (hors agglomération de nuit ou en cas de visibilité insuffisante), feu à l'avant et l'arrière, freins avant et arrière, avertisseur sonore, dispositif réfléchissant (catadioptrés) à l'avant et l'arrière, sur les roues et les pédales. Siège enfant adapté pour transporter un enfant de moins de 6 ans.

- Circuler en trottinette, monroue, gyropode ou hoverboard électriques

Conducteur âgé de 12 ans au moins. Vitesse limitée à 25 km/h. Assurance obligatoire. Interdiction de transporter un passager ou des marchandises, de porter un casque audio ou une oreillette, de rouler sur les trottoirs. Équipements obligatoires : gilet réfléchissant (hors agglomération de nuit ou en cas de visibilité insuffisante), feu de position avant et arrière, système de freinage, avertisseur sonore, catadioptrés à l'arrière et sur les côtés. Casque (recommandé).

- Circuler en scooter

Conducteur âgé de 14 ans au moins et titulaire du permis de conduire AM. Vitesse limitée à 45 km/h. Certificat d'assurance en cours de validité, Carte grise.

Casque homologué attaché, gants homologués, gilet réfléchissant (à portée de main en cas d'urgence). Feu à l'avant et l'arrière, feux clignotants à l'avant et l'arrière, système de freinage, avertisseur sonore, au moins un rétroviseur à gauche, indicateur de vitesse, dispositif réfléchissant sur les côtés, l'arrière et les pédales, pot d'échappement homologué, béquille, plaque d'immatriculation homologuée.

Utile : Plus d'informations sur : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/>

Charly Menuiserie

Pose de charpentes, ouvertures, doublages, parquets,
Lambris et menuiserie en tous genres

Beneteau Charly - 06 78 34 85 02
beneteaucharly85@gmail.com



MENUISERIE PERROT

Maxime Perrot

Ouvertures • Bois / PVC / alu • neuf et rénovation
Charpente / Menuiserie extérieur et intérieur

06 78 49 01 47 • menuiserie85.perrot@gmail.com

Aménagements, Portes, Fenêtres, Volets, Portails, Cloisons sèches,...



Lamibois Menuiserie - Charpente

Julien BERNARD - LE CORRE - St Sauveur - Ile d'Yeu

☎ 06 59 20 58 84 ✉ lamiboismenuiserie@gmail.com

Retrouvez La Gazette Annonces sur internet

www.gazette-iledyeu.fr

NMA

NICOLAS MALLIÉ AGENCEMENT

Agrandissement et maison à ossature bois

Menuiserie (Bois / Alu / PVC)

Volet (Bois / Alu / PVC)

Portail / Porte de garage

Placoplatre - Isolation

Charpente

Parquet collé ou cloué - Lambris

Agencement intérieur

(cuisine - dressing - placard)

Terrasse bois . . .

NEUF & RENOVATION - DEVIS GRATUIT

17 rue de Louzigny 85350 L'ILE D'YEU

07 71 07 35 39

nicolasmallieagencement@gmail.com



90, rue de la Garde - 85350 ILE D'YEU

- ✓ **CHARPENTE**
- ✓ **MENUISERIE BOIS - P.V.C. - ALU**
- ✓ **AGENCEMENT**
- ✓ **CLOISONNEMENT - ISOLATION**



Le contact pour votre projet

☎ 06.13.64.38.96 *** gautier.freres@wanadoo.fr

Secrétariat : 02.51.58.34.81 (ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00)

Nouveau !

Un accompagnement gratuit pour les personnes atteintes de cancer

Soutien psychologique, yoga, méditation, groupe de paroles, etc., à l'initiative de Naeva Naud une lycéenne de 16 ans originaire de l'Île d'Yeu, la Ligue contre le cancer propose désormais un accompagnement gratuit pour malades du cancer à l'Île d'Yeu et leurs aidants.

Pour alléger le quotidien des personnes atteintes de cancer et leur redonner confiance en elles-mêmes, la Ligue contre le cancer finance et propose gratuitement des **soins de support** (soutien psychologique, diététique, soins esthétiques spécifiques, activité physique adaptée), ainsi que des **activités de bien-être** (yoga, méditation, sophrologie, Pilates, etc.), sachant que ces dernières sont également accessibles aux aidants. Cet accompagnement est possible à l'Île d'Yeu, grâce à l'intervention de Naeva Naud, une lycéenne de 16 ans.

Merci à Naéva !

« Lors des obsèques de ma mère (Sophie Naud, alias Tatïe Bichon, qui est décédée en mai 2021), nous avons collecté de l'argent, que j'ai choisi de reverser à la Ligue contre le cancer. Quand j'ai rencontré Agnès Chevillon - la directrice de la Ligue contre le cancer en Vendée -, je lui ai de-

mandé, si on ne pouvait rien faire pour accompagner les malades de l'Île d'Yeu » explique la jeune fille. « Nous avions à cœur d'aller à l'Île d'Yeu, mais sans bénévole sur place, ce n'était pas simple. L'approche de Naéva nous a permis de prendre en charge cet accompagnement. C'est grâce à elle que tout est possible aujourd'hui et nous l'en remercions » indique Agnès Chevillon.

Une antenne de la Ligue à l'Île d'Yeu

Touchée par l'initiative de Naeva, Martine, une habitante de l'Île d'Yeu, a décidé de s'engager à ses côtés, afin de créer une antenne locale de la Ligue contre le cancer. Le Centre Communal d'Action Sociale s'est lui aussi investi, en leur fournissant un soutien logistique. « La création d'une antenne de la Ligue est une bonne nouvelle pour l'Île d'Yeu, car permettre à tous les patients d'accéder aux mêmes soins fait partie des objectifs du dernier Contrat local de santé (CLS) » assure Anouck Guinchard Bonmort, qui coordonne le CLS à l'Île d'Yeu. Plusieurs activités de bien-être ont déjà été proposées et le seront, grâce à Martine et Nelly, une autre bénévole qui a rejoint l'aventure, qui se démènent pour trouver des praticiens susceptibles d'animer des ateliers de bien-être (Yoga,



Anouck Guinchard Bonmort

méditation, sophrologie, relaxation, Pilates, Qi Gong, shiatsu, marche nordique, sonothérapie,

art-thérapie, etc.). Toutes les propositions sont les bienvenues.

VK



Atelier de yoga avec Joakim

Ce qui est possible gratuitement à l'Île d'Yeu

- **Soutien psychologique** : consultation individuelle ou en famille avec un(e) psychologue à domicile ou dans un cabinet sur l'île ; pour les malades et leur famille.

- Un **groupe de parole** destiné aux malades et animé par un(e) psychologue.

Prochaine séance le mardi 7 juin de 18 h à 20 h à la salle de l'ancien presbytère, 77 rue du Général Leclerc à Saint-Sauveur.

- **Amélioration de l'image de soi et confort alimentaire** : conseils individualisés socio-esthétiques (adaptation du maquillage, de l'habillement, des soins de peau...) et diététiques (adaptation de l'alimentation) ; pour les malades ; par téléphone.

- **Activités de bien-être** : ouvertes aux malades en traitement/traités depuis moins de 5 ans et aux aidants. Elles sont animées par des professionnels et se déroulent en petits groupes (4-5 personnes), le jeudi à 14 h 30 à la salle 3 de la Citadelle. Inscription préalable obligatoire.

Sophrologie avec Marie : à partir du jeudi 9 juin ; 4 séances

Qi Gong : à la reprise de septembre.

IMPORTANT ! La confidentialité est de rigueur, que ce soit lors des séances de soins de support, des ateliers de bien-être ou des séances des groupes de paroles.

Comment se renseigner ou s'inscrire ?

➔ Patients et aidants, pour les **soins de support** : Barbara Vasseur (Ligue de Vendée)

Ttél. 06 63 75 53 35 - email barbara.vasseur@ligue-cancer.net

➔ Praticiens, pour les **soins de support** : Service Proxiligie de la Ligue contre le cancer de Vendée

Tél. 07 71 06 64 22 - email proxiligie.cd85@ligue-cancer.net

➔ Praticiens, pour les **activités de bien-être** : Barbara Vasseur - Tél. 06 63 75 53 35 - email barbara.vasseur@ligue-cancer.net

➔ Patients et aidants, pour s'informer ou s'inscrire aux **activités de bien-être** : Barbara Vasseur

Tél. 06 63 75 53 35 - email barbara.vasseur@ligue-cancer.net ou Martine/Nelly (bénévoles à l'Île d'Yeu), tél. 07 69 11 89 50.

➔ Plus d'informations sur <https://www.liguecancer85.fr>





PEINTURE INTERIEUR & EXTERIEUR

Rue de la Tonnelle 85350 L'ILE D'YEU
Tél. 06 09 82 69 53 - 07 84 54 68 29
yeu.avenard@gmail.com



Travaux en hauteur jusqu'à 18 mètres

Secrétariat : 09 75 85 59 12
Tél. 06 80 54 29 39

ZA - Route de la Marèche - 85350 L'île d'Yeu
Mail : fradeteienne@yahoo.fr

- Intérieur
- Extérieur
- Neuf
- Rénovation
- Béton ciré
- Vitrierie



SARL
RIOU FRÈRES
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

Mathieu
RIOU

Intérieur / Extérieur

Neuf & Rénovation

16 Rue du puits mulet | 85350 Ile d'Yeu
Tél. : 02 51 58 41 35 | riou.peinture@gmail.com



PEINTURE - DECORATION

INTERIEUR - EXTERIEUR - NEUF - RENOVATION

VENTE DE PEINTURES PROFESSIONNELLES
& FOURNITURES AUX PARTICULIERS

ZA - Route de la Marèche 85350 ILE D'YEU

☎ 06 28 02 09 99

✉ embellepeinture@gmail.com f Embell'île Peinture



**Cyrille
BONNIN**

ENTREPRISE DE PEINTURE

entretien – rénovation
Intérieur & extérieur

16, rue de Louzigny 85350 Ile d'Yeu

Tél. 02 51 59 31 68

Port. 06 81 21 33 01

bonnin.cyrille85@orange.fr

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE



S.A.R.L.

RENAUD-BOBIN

21 rue Louzigny - Saint Sauveur
85350 ILE D'YEU

Ravalement extérieur
Isolation thermique par l'extérieur
Démoussage de toitures
Décoration intérieure
Revêtements de sols et murs
Effet de béton ciré
Relooking de vos meubles
Vente de peintures professionnelles
aux particuliers



L'entreprise RENAUD-BOBIN = 30 ans d'expérience

www.bobin-jacques.com ✉ patrenaud@bobin-jacques.com

☎ 02.51.58.52.93

ENTREPRISE P.J.G.

DOUCET David

Entretien et création de jardin
Entretien - ouverture et fermeture piscine
06 65 55 10 00 email : manue.yeu@hotmail.fr

idverde



Aménagements de jardins

Plantations - engazonnement
Constructions de murets - clôtures - dallages
Arrosage automatique - Terrasse bois

Entretien de jardin

Suivant contrat annuel - tonte - taille ...

Appelez-nous pour un devis gratuit

06 09 71 27 43

anthony.gaboriau@idverde.com

idverde - ZA la Marèche - 85350 Ile d'Yeu

Retrouvez La Gazette Annonces sur internet

www.gazette-iledyeu.fr

A.M.S.

SERVICES

ENTRETIEN ET PAYSAGE

PRESTATIONS DEDUCTIBLES

SOCIÉTÉ ISLAISE DEPUIS 25 ANS

À VOTRE SERVICE

06 08 34 61 09

MERCI A NOS CLIENTS POUR LEUR CONFIANCE

SARL SCL GROUP - SIRET 43357904200014

La Canopée

07 62 97 06 81

13, rue du rendez-vous

85350 Ker Chalon - île d'Yeu

Architecte paysagiste

Conception

Réalisation de jardins



Turbé Mousnier

PÉPINIÈRE



Aménagement
Entretien jardin
Pépinière
Maçonnerie
Clôture

HORAIRES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU SAMEDI :
9H30 - 12H30 / 15H00 - 18H30

POTERIES - ARBRES FRUITIERS
PLANTS DE LEGUMES ...

Route de la Croix - 85350 ILE D'YEU - Paysage 06 24 39 74 88 - Pépinière 06 75 68 69 01
jean-luc.turbe@wanadoo.fr

Mon
BIO JARDIN
PAYSAGISTE

VOTRE PAYSAGISTE À L'ILE D'YEU



PROFESSIONNEL DIPLOMÉ ET SPÉCIALISÉ



- > Taille de haie
- > Tonte
- > Création de jardin
- > Nettoyage et entretien de jardin
- > Abattage - Élagage
- > Débroussaillage
- > Contrat d'entretien annuel

CRÉATION, NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE JARDINS

DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

ALEXANDRE JAULIN • 06 26 15 83 96 • mbj.yeu@gmail.com



Maindron TRAITEMENTS

Protecteur du bâti depuis 1984

PRESENT
SUR L'ILE
DEPUIS
PLUS DE
25 ANS

TRAITEMENT DES CHARPENTES

(insectes à larves xylophages, capricornes,
Vrillettes, champignons lignivores ...)



Traitement curatif et préventif



Infestation par des insectes à larves xylophages

TRAITEMENT FONGICIDES

(champignons, mérules ...)



Une équipe de professionnel
à votre service

ASSECHEMENT DES MURS (salpêtre, lutte contre la condensation par système V.M.I.)



Détection de l'humidité

www.maindron-traitements.fr

02 40 40 14 10

contact@maindron-traitements.fr

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS EN FRANCE METROPOLE POUR LA MAINTENANCE DE VOTRE PATRIMOINE

06 47 17 42 44

oya@multitraitements.fr



**DANS LE RESPECT
DE L'ENVIRONNEMENT**

DEMOUSSAGE TOITURE

Traitement 100% végétal

DESINSECTISATION

Guêpes / frelons

Traitement chenilles : élagage, cerclage, écopiege

TRAITEMENT DES TAUPES

Particuliers / Professionnels

DERATISATION

Particuliers / Professionnels

DESINFECTION

COVID 19 par nébulisation



32 Rue de la Belle Poule 85350 L'ile d'Yeu

Associations

Billard Club Islais

L'an 2022 est là depuis quelques mois. Tout semble redevenir normal, nous abordons le printemps sans masque restons prudents ! nous envisageons l'organisation de rencontres et tournois pour cet été, une AG en présentielle ? La cotisation est rétablie pour 2022, sans fonds on ne fait grand-chose.

L'équipe du Billard Club Islais vous accueille à la citadelle du Fort de Pierre Levée, salle n°26. Vous y trouverez 4 billards (3 français, 1 américain). Venez pratiquer ou découvrir ce sport d'une simplicité extrême, zéro investissement, le club prête le matériel.

Tarifs 2022, selon votre choix :

- Cotisation : 30 €

- La partie adhérent : 2,00 €;

- La partie visiteur : 3,00 €;

- Forfait annuel ou mensuel

Programme été 2022 :

- tournoi interne

- stage initiation et perfectionnement

Contactez-nous,

billard.club.islais@gmail.com

laissez vos coordonnées, nous con-

viendrons d'un rendez-vous ou

06 85 98 27 26 ou 06 71 22 27 88

Atelier Théâtre

La Compagnie les 50e Hurlants proposera un atelier théâtre adultes à partir de septembre 2022 les jeudis

de 20h à 23h, salle 2 de la Citadelle. Une 1ère prise de contact est possible les jeudis 2, 16 et 23 juin de 20h à 21h à la salle 2.

Renseignements : 06 70 80 10 17

Association Equilibre Yoga Energie

Assure jusqu'au 10 juillet les cours hebdomadaires en salle 2 de la Citadelle. Puis reprendra les cours d'été, lundi, mercredi et vendredi à 9h15 à la Citadelle. Ancien professeur d'EPS Marie-Noëlle s'est engagée dans le yoga il y a plus de quarante ans. Après une formation de professeur de yoga elle enseigne cette discipline depuis quinze ans. Les cours s'adressent à tous, débutants comme initiés.

Chaque élève en fonction de son niveau est accompagné pour aller vers les postures et les enchaînements proposés.

Le yoga est la découverte de l'union du corps et de l'esprit afin d'entrer avec le souffle conscient dans la plénitude de l'instant présent.

Cours particuliers et cours yoga maternité à la demande.

Renseignements : 06 73 36 09 52

Exposition de L'Atelier de Claire

Venez voir les oeuvres réalisées par les petits et les grands!

Vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 juin, de 11h à 13h et de 16h à 19h à l'Atelier de Claire situé à l'étage

du café du centre.

VERNISSAGE : Samedi 25 juin à 18h

Ouvert à tous - Venez nombreux !

yoga & randonnée à l'île d'Yeu

Du 4 au 8 juillet 2022.

5 jours du lundi au vendredi : yoga le matin 9h30-12h30, rando l'après-midi 15h -18h.

Prix 490 € / réduit 400 €.

Yoga seul 250 € / Réduit 200 €

Contact : 06 43 81 13 38

ou 06 75 31 17 65

info@yogav.fr

yogav.fr/stage-yoga-rando-yeu-2022/

Ping-pong loisir

Venez jouer au tennis de table, tous les mardis soir de 20h00 à 22h00 environ, salle n°1 du complexe sportif.

L'adhésion annuelle de 15€ est à régler en espèces, ou chèque à l'ordre de "Bad Attack" (remise sous enveloppe avec nom et prénom).

Nous rappelons aux joueurs de badminton à jour de leur cotisation annuelle, qu'ils peuvent aussi se joindre à nous pour jouer au tennis de table.

Vous aimez jouer au tennis de table... Alors n'hésitez plus!...

Rejoignez nous avec vos balles et raquette.

ALCEM TP

**TERRASSEMENT – ASSAINISSEMENT
AMENAGEMENT EXTERIEUR
LOCATION MATERIELS
AVEC OU SANS CHAUFFEUR**



L'équipe vous propose un large choix pour vos travaux en extérieur, création de passages avec différents matériaux (enrobé, gravillons, sable, pavés...), dessouchages, démolitions intérieur et extérieur, piscine, livraisons de matériaux, terre

Nous avons obtenu la charte de qualité ANC (assainissement non collectif)

ALCEM TP c'est aussi une garantie décennale sur tous vos travaux. Compétente et équipée pour réaliser des prestations d'assainissement, la SARL ALCEM TP, propose des solutions d'assainissements collectifs et non collectifs pour particuliers adaptés à votre type d'habitations.



9 rue Fosse Morine - ZA de la Marèche
85350 L'ILE D'YEU

02 51 58 80 28 - alcem@orange.fr

DESSOUCHAGE

Pierre CASTAN - 85350 ILE D'YEU

06 12 19 72 03

ENT. MOLLÉ JOËL

TERRASSEMENT - TRAVAUX PUBLICS
ASSAINISSEMENT

Raccordement au tout-à-l'égout - Confections d'accès stabilisés à vos propriétés - Dessouchage - Mise en terre de vos différents réseaux - Confection et curage fossé



02 51 59 20 41

joel.molle@wanadoo.fr

TAUPIER

PIEGEAGE

DESTRUCTION

guêpes, frelons, frelons asiatiques

DESINSECTISATION

blattes, puces, punaises de lit, mouches, fourmis, chenilles processionnaires

DERATISATION

particuliers, professionnels, sites agro-alimentaires et industriels

DESINFECTATION

Covid-19, sarcopte de la gale, après décès syndrome de Diogène, bâtiments d'élevage, désencombrement

HYGIENE DE VENDEE

EXPERTS EN DESTRUCTION DE NUISIBLES DEPUIS PLUS DE 30 ANS

02.51.46.68.17 - 06.80.95.08.54

Certification phytosanitaire
Agrément taupes n° 5289 T
Agrément ministériel DRAF PL00410

15 rue du vieux moulin 85150 Saint Georges de Pointindoux - hygienedevendee@orange.fr - hygienedevendee.fr

Remerciements

Suite au décès de M. Claude GUILLOTON, ses enfants, petits enfants et son arrière petit fils vous remercient pour tous les témoignages de sympathie et d'amitié. Nous remercions aussi chaleureusement l'équipe soignante et médicale de l'hôpital Dumonté pour leur attention singulière et bienveillante apportée à notre père lui permettant notamment de rentrer sur l'île.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont témoigné leurs marques de sympathie par leur présence, leurs messages, dons et fleurs suite au décès de M. Victor BERNARD des « Sapins ». Merci au Dr Woessner Michel et aux personnels de l'hôpital pour leur gentillesse.

Mme Turbé Joëlle, ses enfants, sa belle-fille, son gendre et ses petits-enfants vous remercient pour vos témoignages de soutien suite au décès de Daniel TURBÉ. Merci aux docteurs, personnels de l'hôpital, Margaux, et le service ADMR pour leur dévouement et leurs gentillesse.

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de M. Bruno LUQUET survenu le 7 Mai 2022.

Nous remercions toutes les personnes qui ont pris part à notre peine.

Pour un mot reçu, une main tendue, pour une fleur offerte, pour un geste d'amitié, pour toutes ces attentions témoignées lors du décès de Daniel BESSEAU, ses filles, ses parents, ses sœurs et toute la famille vous adressent leurs sincères remerciements.

Petites Annonces

A LOUER local commercial 24 m², libre fin août (26/08/22), situé rue Guist'hau, actuellement AXA.
Tél. 07 89 24 61 61

Recherche local commercial pour librairie café culturel, idéalement à partir de 60 m² + extérieur.
Anne-Sophie 06 63 35 42 36

A LOUER maison de pêcheur rénovée, du 23 au 30 juillet 2022. Située à Ker Châlon à 300 m de la plage, 3 chambres, 1 mezzanine, soit 9 couchages, 2 jardins, 1 salon de jardin, BBQ, 2 sdb, 2 toilettes, cuisine équipée. 1800 € la semaine.
mail : amariegallante@gmail.com

A louer maison 3 chambres + 1 dortoir (2 chambres de couple, 1 chambre lits superposés, dortoir avec 2 lits superposés), jardin, terrasse. Du 23 au 30 juillet. 900 €.
Tél. 06 84 63 28 68

Recherche garage ou petit hangar (à louer ou à acheter) pour stocker principalement un véhicule de collection. Tél. 07 70 59 60 73

Particulier propose emploi de ménage à l'année pour résidence secondaire, 2h hebdomadaire, en CESU. Tél. 06 58 46 61 48

Cherche femme de ménage, toute l'année, jours à convenir, samedis fin juillet et août, durée ménage + ou - 6 heures, tarif à convenir, bien payé.
Contact : pierre@pandabag.be
Tél. 0032 475 61 47 51

Cherche personne juillet et août pour faire ménage 2 ou 3 fois par semaine, le matin de 10h à 12h env 12h30. Tél. 06 20 17 96 55

Cherche femme de ménage juin à octobre et de temps en temps en hiver, 2 à 3 h par semaine, CESU accepté. Ambiance agréable.
Tél. 06 07 08 43 89

AV portant à journaux, sur roues en métal, idéal pour déco, 40 €.
Photos sur demande.
Tél. 07 70 59 60 73

AV tondeuse thermique Husqvarna, largeur coupe 52 cm, mulching, bon état général. 120 €.
Tél. 06 33 82 93 16

AV divers vélos adulte, tarifs à débattre selon état. Tél. 06 81 71 26 60

AV divers vélos homme femme enfant, en très bon état, révisés, petit prix.
Tél pour RDV 06 08 67 35 56
Pas de message (uniquement par téléphone)

Méhari, achète dans l'état, sans contrôle technique. Etudie toutes propositions. Tél. 06 67 10 75 21

AV Simca 1100, 1970, 140000 km, très bon état, 6500 €. Visible à l'île d'Yeu. Tél. 06 49 66 46 84

AV 2 cv, 1980, bon état général, petits travaux carrosserie à prévoir, CT à jour. Prix à débattre.
Tél. 06 07 34 35 73

Retraité islais, cause double emploi, vend Kangoo, fin juillet 2013, 5 places, bon état, 294 000 km, un petit choc aile arrière gauche (mais rien de grave), ctok, attelage. Visible à l'île d'Yeu.
Tél. 06 08 67 35 56
Photos sur demande.

AV bateau 5.5m Neptune Safari, coque open, console centrale Boston, moteur 90 cv, embrayage à refaire, remorque, 1500 €.
Tél. 06 72 59 99 38

AV Piranha 5.20 m, coque bel état, diesel 9 cv (ok), sondeur, remorque mise à l'eau, 2300 €.
Tél. 06 62 68 82 48

AV bateau Chenapan, moteur Nani, remorque, équipé vivier, 2400 €.
Tél. 06 42 11 28 35

AV Feeling 416 DI 1999, 12,60 m, plan Philippe Harlé, dériveur intégral, coque en résine et balsa, pont en teck neuf, 2 cabines douches/toilettes, Volvo de 65 cv, GV Lazy Jack, génois, tourmentin, spi petit temps, spi gros temps, génnaker, survie et annexe neuve + moteur Yamaha 2.5 cv, double alternateur, équipement complet, très bon état. Vis. Port Ile d'Yeu.
130000 €.
Tél. 06 08 82 11 78

Jep Atelier

Vente et Réparation
Cycles

Motocultures
Accessoires

Toutes marques

28 rue des Eaux
85350 ILE D'YEU
06 45 52 46 09

jepatelier@outlook.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi au Vendredi
8h30 - 12h30 / 14h30 - 18h00



ILE NAUTIQUE
NOIRMOUTIER

QUICKSILVER®



705 Pilothouse



605 Open

02 51 39 05 78
ilenautique.com

L'agence de l'ILE D'YEU

En immobilier de caractère & de prestige



Sur le port (face Gare Maritime)
TRANSPARENCE, SERIEUX, COMPÉTENCE...

Véronique DUTREUX
02 51 58 51 13 - 06 25 90 54 47
ACHAT - VENTE - ESTIMATION - CONSEIL

L'agence Yeu Immobilier fête cette année ses 25 ans D'IMMOBILIER et 50 ans d'Agence sur l'ILE !

L'agence s'est mobilisée pour créer, réaliser et faire avancer vos projets.

Et ça, c'est aussi grâce à vous et à votre confiance ! MERCI.

Exigez l'Expérience d'une agence sur place toute l'année !

Véronique professionnelle de l'immobilier, avec une parfaite connaissance du marché local, Pour vous conseiller, vous accompagner pour tous les changements dans votre vie.....

J'ai sélectionné pour vous cette liste de biens, d'autres biens à l'agence en discrétion :



120 m²
6 pcs
3 ch

Maison - Dossier 2335

EXCLUSIVITÉ AGENCE

749 000 €

LA TRANQUILLITÉ ! LA LANDE ! LA MER !!!

A PROXIMITÉ DES BROCHES : COUP DE COEUR... BELLE PROPRIÉTÉ DE CARACTÈRE IDEALEMENT SITUÉE PROCHE DES ZONES NATURELLES POUR DES PROMENADES EN PLEINE NATURE ! LA MAISON VOUS FAIT PROFITER D'UN GRAND JARDIN A L'AVANT DE LA MAISON FERMÉ AVEC 2 BELLES TERRASSES ET UN ESPACE DETENTE JACUZZI AVEC TERRASSE.



335 m²
0 pcs
NC

Terrain - Dossier n°2339-B

177 500 €

VOTRE PROJET DE MAISON SUR CE BEAU TERRAIN

KER BOSSY - SUR LE CENTRE DU VILLAGE, FAIRE L'ACQUISITION DE CETTE PARCELLE AVEC UNE BELLE CONSTRUCTIBILITÉ. ELLES A UN ACCÈS PAR UN CHEMIN PRIVÉ ET JOLIMENT ARBORÉ. Vous aurez jusqu'à 310 m² pour faire construire un logement neuf selon vos désirs avec le TAL, l'EAU et l'ELECTRICITE à faire sur...



SOUS COMPROMIS

250 m²
9 pcs
5 ch

Maison - Dossier n°2332

EXCLUSIVITÉ AGENCE

NOUS CONSULTER €

RARE & EXCEPTIONNEL - DOMAINE A VISITER

KER PISSOT - AU COEUR DU VILLAGE DANS UN ECRIN DE VERDURE, BELLE PROPRIÉTÉ ANCIENNE DANS SON ÉTAT D'ORIGINE ! GRANDE MAISON A RENOVER DE CHARME, EN MURS DE PIERRE AVEC SON FOUR A PAIN ET SES 3 CHEMINÉES...SUR UN SUPERBE TERRAIN CONSTRUCTIBLE ET ARBORÉ AVEC 1 PISCINE SUR PLUS DE 6000 M² CONSTRUCTIBLE A 50 %.



SOUS COMPROMIS

160 m²
8 pcs
5 ch

Maison - Dossier n°2343

ME CONSULTER €

BIEN D'EXCEPTION ! LES BELLES PLAGES A PROXIMITÉ

DANS UN ECRIN DE VERDURE SUR PLUS DE 7000 m², AUX ABORDS DES CHEMINS DE TERRE, BELLE PROPRIÉTÉ SUR UN EMPLACEMENT IDEAL DE VACANCES PLEIN SUD, OFFRANT UNE GRANDE PARCELLE ARBORÉ JOUXTANT LA ZONE NATURELLE.



SOUS COMPROMIS

164 m²
5 pcs
3 ch

Maison - Dossier n°2345

EXCLUSIVITÉ AGENCE

952 000 €

A VISITER ! RARE GRANDE MAISON RÉNOVÉE

VOUS SEREZ SEDUITS PAR LES VOLUMES, LA LUMINOSITÉ ET LA RÉNOVATION DE QUALITÉ DE CE BIEN - MAISON ENTIÈREMENT RÉNOVÉE AVEC UN STYLE CONTEMPORAIN SUR UN TERRAIN BOISÉ CONSTRUCTIBLE ...



Votre EXPERT EN IMMOBILIER SUR L'ILE (1 Quai de la Mairie)

Véronique DUTREUX - yeuimmobilier@gmail.com

Les ACQUEREURS et les VENDEURS me font confiance !

Estimation au prix juste, Des référencements adaptés avec un portefeuille clientèle IMPORTANT, une présence à l'année, Ancienneté et toujours disponibilité

Mon but est de faire de vous ma PRIORITÉ - CONFIEZ MOI VOTRE BIEN

« Très sollicitée par une clientèle exigeante en recherche d'un bien de Prestige, de Caractère, atypique, en situation privilégiée, je serais particulièrement heureuse de définir avec vous la meilleure façon de présenter votre propriété et cela en toute discrétion »